

LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol. 5—No. 19—Vendredi, 22 Juillet 1910

Abonnement: \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'annonces: 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA VIGIE

QUÉBEC, 22 JUILLET 1910.

S. E. LE GOUVERNEUR-GENERAL

Son Excellence le Gouverneur-Général est arrivé à Québec hier après-midi. Le comte était accompagné de lord Lanesborough et M. Grey, cousin de Son Excellence.

LE MARCHE CHAMPLAIN

Son Honneur le maire Drouin, l'honorable Alexandre Taschereau, M. Mathias Chouinard, avocat de la cité de Québec, et M. le notaire Edmond Taschereau se sont rencontrés hier au sujet de la cession par la cité du marché Champlain à la Commission du Transcontinental National.

Nous comprenons que la dernière main a été mise à la préparation du contrat et que celui-ci sera signé incessamment.

Dans le monde officiel

L'honorable C. R. Devlin, ministre de la Colonisation, Mines et Pêcheries est parti pour Bonaventure, où il continuera sa visite des endroits de colonisation de la province.

L'hon. P. S. G. Mackenzie et M. P. J. Paradis l'accompagnent.

L'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, est parti hier pour Ste-Louise, comté de L'Islet, où il passera quelques jours.

L'honorable ministre sera de retour à son bureau lundi matin.

M. Alfred Pollard, publiciste du département provincial de colonisation, partira dans quelques jours en voyage d'Europe, où il va faire de la publicité en faveur de la colonisation dans la province de Québec.

A PROPOS DE GREVE

Montréal fait actuellement l'expérience toujours malheureuse d'une grève. La Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc est aux prises avec ses employés—préposés au service des voyageurs et des marchandises, serre-freins, employés de garage—qui demandent une augmentation de salaire, et qui comptent au-delà de 3,000 hommes.

Comme conséquence du refus de ces employés de continuer leur service, la Compagnie du Grand-Tronc a fermé ses usines et privé de leur travail habituel 4,500 ouvriers. Il va sans dire que cet état de choses ne saurait nous laisser indifférents, car c'est une calamité publique dont les résultats néfastes ne se feront pas sentir à Montréal seulement, mais dans tout le Canada. Dès maintenant, nous croyons utile de prévenir nos lecteurs que, par contre-coup, cette crise atteindra notre commerce et notre industrie. Quelques-uns y trouveront peut-être l'occasion de bénéfice, mais le grand nombre souffrira.

Voilà pour le côté matériel de la question. Nous avons commencé à faire une enquête, et nous avons déjà acquis la preuve que de lourdes pertes pourraient bien être subies par un certain nombre de nos commerçants, pour peu que la situation actuelle se prolonge. Certaines marchandises périssables, par exemple, qui sont sur le chemin, vont être complètement détériorées et perdues dans quelques jours. Les responsabilités, dans ce cas, sont difficiles à établir et la perte, en définitive, est pour le consignataire.

Il y a déjà congestion des trains de fret à plusieurs endroits, bien que la grève n'en soit qu'à sa troisième journée. Les marchands de fruits se plaignent beaucoup du retard dans la livraison de leurs marchandises, et tout indique que le Grand-Tronc concentre ses efforts à l'expédition de ses trains de voyageurs, au détriment du trafic. A Ottawa seulement, on calcule que les pertes subies par la suppression des salaires s'élèvent à au moins \$7,000.00 par jour. Mais cela n'est rien en comparaison de Montréal où environ 5,000 chars de fret sont éparpillés sur un parcours de 40 milles, à la Pointe St-Charles, au même endroit qu'ils ont été laissés par les grévistes lundi soir, à 9 heures. On fait des efforts considérables pour sauver les cargaisons de beurre, de fromage et d'œufs, mais la main-d'œuvre fait défaut. La ville est même menacée d'être privée de son approvisionnement nécessaire de viandes. Les animaux vivants, arrivés en retard et n'ayant pu être livrés à temps aux abattoirs, ont manqué de nourriture et d'eau. Ce qui en est résulté se devine: les pauvres bêtes étaient dans un état pitoyable et leurs cris pour avoir de quoi boire et manger étaient terrifiants. D'heure en heure, la situation s'aggrave: aujourd'hui, ce sont les animaux qui ont faim; bientôt ce sera le tour des hommes, des femmes et des enfants.

Nous voudrions tirer une leçon de ce qui se passe ailleurs. Le tableau bien imparfait que nous venons de faire des horreurs de la grève n'a pas été inspiré par le désir de jeter le blâme sur qui que ce soit. Mais il ne suffit pas de constater les effets il faut remonter aux causes. Nous connaissons trop peu les conditions économiques de Montréal pour risquer un jugement qui aurait, tout au moins, le tort de n'être pas ap-

puyé sur des motifs probants et définis. Les faits démontrent que Montréal est devenu un centre de distribution tellement considérable et tellement exclusif qu'il peut devenir dans le cours des événements, un danger public. En quelques heures, en quelques jours, il peut arriver que tout le reste du pays soit réduit à un état de disette et de stagnation des affaires, du moment qu'il se produit, à Montréal, une crise comme celle qui y sévit actuellement. Et rendons-nous bien compte que les choses se compliqueraient encore si les employés du Canadien Pacifique et des autres compagnies se mettaient de la partie.

Il ne saurait s'agir d'empêcher Montréal d'accomplir ses destinées. Les 400,000 à 500,000 habitants qu'on y compte aujourd'hui ne sont pas là par l'effet du hasard. Ils se sont groupés au fur et à mesure que les exigences du commerce, de l'industrie, du transport ont augmenté, et rien ne peut empêcher l'élan de se continuer. Ce qui a contribué à ce développement, normal bien que prodigieux, c'est que comme port fluvial et tête de la navigation, tant de l'Océan que des grands lacs, Montréal occupe un endroit sans pareil sur la route du Saint-Laurent: c'est aussi que sa situation, au milieu d'une contrée très riche, habitée par une population agricole nombreuse et active, lui permet d'être un centre d'arrivage et d'expédition de premier ordre. Ajoutons à cela l'esprit de travail et d'entreprise de ses citoyens, et nous expliquons que Montréal soit la première ville du pays, par la population et par les affaires.

Jusqu'à présent, la ville de Toronto est la seule qui ait fait une concurrence sérieuse à Montréal, et qui soit parvenue à la serrer de près. C'est la lutte de la province d'Ontario contre la province de Québec, et nous devons être fiers que l'avantage soit encore resté aux nôtres. Mais il faut avouer que les chances s'équilibrent tous les jours entre les deux villes. D'un autre côté, les efforts de Winnipeg sont gigantesques, depuis quelques années. Les statistiques nous apprennent que, dans la construction comparée des maisons et d'édifices des diverses villes du Canada, Winnipeg arrive au premier rang, dépassant Toronto et Montréal. Et, cependant, la population de Winnipeg n'est guère plus forte que celle de Québec.

Mais si ces autres villes offrent le spectacle d'un développement rapide, elles deviennent aussi des agglomérations de population et d'affaires qui ne sont pas sans présenter des dangers graves. Le cas de Montréal en est un exemple qui intéresse tout le pays, et dont Québec peut tirer profit dès maintenant.

Pour ce qui concerne notre commerce de fruits, par exemple, le rapport d'un journal de Montréal dit expressément que les marchands de Québec sont affectés par la grève, parce que "presque tout l'approvisionnement de fruits de l'Ancienne Capitale doit passer par Montréal." Il n'y a pas de doute que beaucoup d'autres marchandises seront en retard, au détriment de notre commerce local. De plus, il est certain que les expéditions de marchandises par steamers pour le marché européen souffriront une diminution notable.

Québec est à même de bien réussir aujourd'hui que le temps est venu où nous devons briser de plus en plus les liens commer-

ciaux qui nous attachent à Montréal et rendre notre position, autant que possible, indépendante de la sienne. Avec la croissance extraordinaire du pays, avec la nécessité de plus en plus pressante de distribuer rapidement sur les divers points du territoire les produits canadiens et étrangers, avec l'augmentation sans cesse grandissante de nos échanges internationaux, il n'est plus supportable que tout le commerce du pays reste à la merci d'un seul port de mer, qui n'offre pas et ne peut offrir les garanties de sécurité parfaite, en toutes circonstances.

Cette grève des employés du Grand-Tronc soulève donc une question d'intérêt national. S'il est vrai, comme il n'est pas douteux, que tout le trafic de l'Intercolonial est paralysé par suite de cette calamité, toute la partie Est du Canada se trouve donc dans une situation précaire; et, comme il est également certain que les produits de l'Ouest vont en souffrir, la conclusion s'impose que les besoins généraux du pays exigent, sur le parcours du Saint-Laurent, la création d'un autre port.

L'intérêt de Montréal ne saurait prévaloir sur l'intérêt du pays. Nous croyons qu'il n'y a rien à hésiter et que le gouvernement doit aller le parachèvement des travaux publics destinés à faire de Québec, non pas une rivale de la grande métropole, mais—si nous osons dire—une soupape de sûreté qui préviendra bien des difficultés et des mécomptes dans l'avenir.

DIGNITAIRE ECCLESIASTIQUE A QUEBEC

Sa Grandeur Mgr C. H. Gauthier, que l'on désigne comme successeur probable de feu Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, était à Québec hier, de retour d'un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. Sa Grandeur a pris le déjeuner au Victoria en compagnie des abbés A. J. Hanly, de Kingston, J. J. O'Reilly, d'Entrepris et J. Gauthier, du même endroit.

DINSTINGUE VISITEUR

Sir William et Lady Ramsay étaient au nombre des passagers de l'Empress of Britain qui est arrivé hier.

La réputation de sir William dans le domaine scientifique est internationale.

Il est écossais de naissance, linguiste distingué, membre honoraire de toutes les académies royales d'Europe et officier de la Légion d'honneur.

Dans ses nombreux ouvrages, sir William a traité parfois des sujets plus élevés que l'intelligence du commun des mortels.

Ainsi: The Molecular Surface Energy of Liquids; Argon, a new Constituent of Certain Minerals; Neon, Krypton et Xenon, trois nouveaux gaz atmosphériques; The Discovery of the Constituents of the Air: sont autant de travaux de valeur qui ont attiré l'attention du monde scientifique.

UN QUEBECOIS HONORE

M. le Dr Willie Verge, jr., fils de notre concitoyen, M. le Dr W. Verge, de la Grande-Allée vient d'être fait membre de la "Société pour l'avancement des sciences médicales", de Paris.

Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations à notre concitoyen.

AUX FRANCAIS DE FRANCE

(De la Revue du Canada)

Entre le Canada, dont le développement et l'avenir fixent l'attention du monde, et la France qui a besoin de débouchés nouveaux pour son industrie, son commerce et ses capitaux, il doit nécessairement s'établir de grandes relations d'affaires.

Le Canada est particulièrement intéressant pour les Français. Il a été fondé et colonisé par la France. On y trouve aujourd'hui plus de deux millions de ses descendants. Montréal la Métropole commerciale, est par sa population la huitième ville française du monde. Elle vient immédiatement après Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Bruxelles, Lille et Rouen. La province de Québec, où se concentre l'élément français, est plus grande, comme territoire, que la France entière. La population française y représente les quatre cinquièmes de la population totale. Cette population s'étend d'une façon persistante, et rapidement, dans les comtés limitrophes des provinces d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, et il faut compter en outre les groupes français épars dans diverses autres sections du pays.

Le Canada jouit d'institutions démocratiques, tempérées par le régime constitutionnel anglais. Il est pratiquement indépendant; il ne contribue ni directement ni indirectement au budget de l'Angleterre, et il régleme lui-même ses rapports commerciaux avec les autres pays, au point d'imposer même les importations de produits britanniques.

La population, qui est aujourd'hui de huit millions, atteindra vingt millions en moins de vingt ans. Pour s'en rendre compte, il suffit de suivre la progression de l'immigration et l'augmentation naturelle de la population. C'est le pays des grandes familles. Les familles de huit, dix, quinze enfants sont nombreuses, très nombreuses. L'on s'y marie jeune, et l'on ne s'inquiète pas des responsabilités que cela entraîne. On a confiance dans l'avenir.

L'immigration, qui augmente d'année en année, atteint aujourd'hui de 200,000 à 300,000 sujets par an. En dix ans, avec l'augmentation de leurs familles, cela représentera des millions. Et le champ est vaste, et les richesses du sol, les mines, les forêts, les travaux publics et les industries ouvrent un domaine illimité à l'activité des travailleurs et des populations saines de la vieille Europe.

Depuis quelques années, les capitalistes américains placent dans les entreprises canadiennes des sommes énormes, et des délégués des principales institutions financières du vieux continent, frappés du développement rapide du Canada, s'y livrent à des études spéciales sur les ressources du pays. Nous voyons dans leurs rapports qu'ils sont étonnés du nombre incalculable de richesses encore inexploitées et tous sont d'accord pour engager leurs compatriotes à se lancer dans des entreprises qui ne peuvent conduire qu'au succès. Il en est de même en agriculture, et les nombreux colons venus d'Europe ou des Etats-Unis, qui sont aujourd'hui parfaitement installés à la tête de bonnes fermes, fournissent le meilleur exemple de la richesse agricole du pays. Assurément la fortune ne vient pas en un jour, mais il est indiscutable que, pour tout homme qui a de l'énergie et l'amour du travail, il n'est pas de pays où les chances de succès soient aussi grandes.



Vente Spéciale de Savon et Articles de Toilette Très Rafraichissants durant les Chaleurs.

Cette vente spéciale de savon de toilette, parfum et autres articles vient justement dans le temps que vous pensez à trouver quelque chose pour vous garantir de la chaleur. Pour cette raison vous devriez vous intéresser aux prix spéciaux actuellement en force au rayon du savon et des parfums. Les articles décrits ci-dessous ne représentent qu'une minime partie de ce que nous vous offrons en ce moment en articles de toilette. Venez vendredi et jugez-en par vous-mêmes.

- | | |
|--|---|
| Savon La Rose, 29c la boîte
Savon de toilette La Rose, importé de Paris, délicieux parfum, belle qualité, sans égal pour la toilette, trois pains à la boîte, en vente vendredi, la boîte 29c. | Poudre de Toilette, 10c la boîte
Poudre pour la figure, blanche ou rose, célèbre "Poudre de Riz", très belle qualité, parfums variés, importée de Paris, prix rég. 15c la boîte, vendredi 10c. |
| Savon de Toilette 24c la boîte
Savon de toilette Honey Windsor, trois pains à la boîte, très beaux choix, vendu régulièrement 30c la boîte, vendredi, la boîte de 3 pains 24c. | Savon Marseilles la Barre 21c
Savon blanc de Marseilles (Castille), grosses barres de 3 lbs, 60 cts d'huile, de valeur spéciale, en usage comme savon de toilette dans les familles, prix régulier 30c, vendredi, la barre 21c. |
| Robes de Chambre pour Dames, Spécial \$1.98
Robes de chambre, pour dames, guingam de Cambray, plaid berger et blanc, col large à ruche, joli feston au bas, de valeur extra spéciale au prix de vendredi \$1.98. | Canotiers, Spécial 19c
Canotiers de paille, pour enfants, couleur blanche et bleu marin, garnis de ruban de satin, bande et courants, de valeur spéciale au prix de vendredi 19c. |
| Camisoles de Coton, Spécial 11c
Camisoles de coton blanc, pour dames, col bas, manches courtes, achetées spécialement pour couler rapidement, vendredi et tant qu'il y en aura 11c. | Camisoles de Fil, Spécial 13c
Camisoles de fil blanc, pour dames, splendide qualité, col bas, manches courtes, garnies de dentelle, de valeur spéciale au prix de vendredi 13c. |
| Boutons de Nacre, 10c la doz.
Boutons de nacre blanche, immense quantité, en vente vendredi à prix spécial, de grandeurs variées, tous de première qualité, spécial, la douz. 10c. | Brosses à dents, 25c pièce
Brosses à dents "Warwick", dos solide, belle soie, fortes et de durée, de qualité spéciale, prix rég. 35c, en vente vendredi, pièce 25c. |
| Mesures de Galon, moitié prix
Mesures de galon de toile, longueur 60 pouces, chance spéciale pour les couturières, les modistes et les tailleurs, prix rég. 10c pièce, de bonne valeur à ce prix, vendredi 5c. | Relève-Bas, Spécial 29c
Relève-bas "Minto", de grandsure variés, bonne variété de couleurs, soie pure, bien garnis, bon élastique mouvement d'antab, valant 40c, vendredi 29c. |

LA COMPAGNIE
PAQUET
DIVISION DU DETAIL

157-173 Rue St-Joseph, Québec.

Le capital français ne saurait trouver ailleurs de placement plus avantageux qu'au Canada.

Il suffit d'examiner les statistiques officielles pour comprendre qu'aucun pays ne présente de pareilles perspectives d'affaires de haut rendement, d'un résultat immédiat ou d'un avenir assuré. Le Canada offre ce caractère exceptionnel d'échapper aux troubles sociaux qui sapent les vieux pays d'Europe. Il est gouverné avec ordre et dans des conditions d'honorabilité nationale qui sont reconnues du reste du monde.

Ce sont ces choses que nous voulons faire connaître. La France et le Canada trouveront mutuellement leur compte dans le développement de leurs relations. Et, sans parler des grands intérêts à défendre, c'est faire œuvre patriotique que de travailler à rapprocher la vieille mère-patrie du seul groupe de ses descendants qui ait cultivé et maintenu à l'étranger, par ses propres forces, depuis cent cinquante ans, la langue et les traditions françaises.

Le prince Napoléon

On annonce que le prince Napoléon est rentré à Bruxelles, mais que son séjour y sera de courte durée.

Le prince Napoléon doit faire visite à l'impératrice Eugénie, qui fait en ce moment une croisière, et c'est après cette entrevue que les fiançailles du prince Napoléon et de la princesse Clémentine seront officiellement annoncées. Le mariage sera célébré à la résidence de l'impératrice Eugénie, à Farnborough Hill, dans le courant d'octobre prochain.

Les pêcheries Internationales

La Haye, 21.—M. Ewart, au cours de son argumentation en faveur du Canada, au sujet des pêcheries devant le tribunal de la Haye, a déclaré que c'est à tort que les Etats-Unis prétendent que, en 1866, la Grande Bretagne avait reconnu aux Etats-Unis le droit de pêcher dans les grandes baies. Ensuite le mot "baies", au traité de 1818, doit se prendre dans son sens géographique parce qu'il n'avait pas alors de signification juridique, parce qu'il n'y avait pas encore de règles définies du droit international et la Grande Bretagne réclamait le droit de souveraineté et de juridiction absolue sur les pêcheries de ses possessions, bien au delà de leurs limites territoriales.

En vertu des traités en 1713 et de 1763 avec la France, continue M. Ewart, les pêcheurs français eux-mêmes dedans de trente lieues de la côte de la Nouvelle-Ecosse et l'Angleterre réclament la juridiction sur tout le golfe St-Laurent.

Les proportions des baies furent déterminées par leur territorialité. M. Ewart, préfère le principe posé par Hugo Grotiens, que les baies appartiennent aux pays qui les entourent.

M. Ewart a aussi traité de la question de savoir si Terre-Neuve avait le droit d'empêcher les étrangers, les pêcheurs des bateaux américains, de pêcher dans ses eaux, et il a résolu la question dans l'affirmative.

Les collègues de M. Ewart, y compris le solliciteur général anglais et Sir Robert Finlay, ont félicité M. Ewart.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC.

Banque d'Epargne

HAUTE-VILLE (Bureau chef), 21 rue St-Jean. En face de la Côte du St-Roch.
ST-SAUVEUR, 73, rue St-Joseph.
ST-JEAN-BAPTISTE, coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean.
BASSE-VILLE, coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre.
LIMOULOU, 103, rue Commerciale.
LEVIS, 103, rue Edouard.
Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoilou et Lévis rue Eden, sont ouvertes tous les SAMEDIS et LUNDIS, de 7 à 8-30 hr.
Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

SPORT

Les parties de demain au terrain du National à Montréal

C'est ce soir que notre club quittera Québec pour aller faire la lutte au National II, de Montréal. Il sera accompagné d'un grand nombre d'amateurs locaux, qui ne lui ménageront pas leur encouragement.

Voici ce que notre confrère du Soleil, disait hier soir à ce propos :

"Epris d'un enthousiasme fébrile et d'une âpre curiosité, plusieurs centaines d'amateurs prendront part à l'excursion de demain soir, sur la voie du Pacifique Canadien, non seulement pour assister à deux grandes joutes, mais aussi pour donner une juste appréciation de la bonne conduite du club National de Québec. L'équipe intermédiaire de cette ville est composée de combattants pleins d'énergie et de courage. Ces joueurs ont suivi un entraînement avec la constance désirable. Il convient de les appuyer en tout et partout".

Donc en route pour une nouvelle victoire.

Nous souhaitons bon voyage et succès à notre club.

NOTES

MM. J. E. Rouleau, Alph. Rochette, Em. Richard, A. Masson, jnr., Henri Fontaine, Laval Huot, Ern. Bastien, Elie Patoin, P. L. Emond, Francis Côté, feront aussi le voyage avec le National.

MM. Nap. Belleau, Elz. Dion, A. J. DeGuise, directeurs du National, se disent certains de la victoire de leur club.

J. Early, quoique éloigné de Québec, prendra part à l'excursion du National.

Notre club ne peut que marcher sur les traces de son homonyme de Montréal. C'est-à-dire décrocher le championnat intermédiaire.

BASEBALL

Le club Royal est champion

Le Napoléon ayant fait défaut dimanche à une assemblée de la ligue Québec et Lévis, le Royal s'est vu adjuger le championnat pour la saison 1910. Nous nous réjouissons de l'honneur, certainement mérité du Royal.

N'ayant pas perdu une seule partie de la saison et ayant travaillé ferme toute la saison, il ne récolte que sa récompense.

Bravo, messieurs du Royal, vous voyez ce que l'on peut faire avec de bons amateurs et de dévoués directeurs.

Hautes fonctions à un nègre

Washington, 21 juillet. — Le nègre Whitefield McKinlay, agent de biens immobiliers de cette ville, a été nommé collecteur des douanes du port de Georgetown, district de Colombie.

La nouvelle du choix de McKinlay, par le président a été reçue ici aujourd'hui et on considère que cette nomination constitue l'admission formelle des nègres aux hautes charges fédérales.

McKinlay est venu de Charleston, (S. C.) à Washington en 1884, et a pris depuis, une part active dans la politique. Il fut chaudement recommandé au président de la république par tous les nègres du pays, parmi lesquels se trouvait le docteur W. D. Cruik, ancien collecteur du port de Charleston et qui fut récemment envoyé comme ministre au Liberia.

Une violente opposition s'était manifestée ici la semaine dernière, quand on apprit qu'un nègre avait des chances d'obtenir le poste de collecteur.

TABAC CARILLON

A FUMER ET CHIQUER

Conservez les coupons

A. LEOPRED

INGENIEUR CIVIL

(GRAD. LAVAL ET MCGILL)

SPECIALITE:

AQUEDUCS

39 RUE ST-JEAN, QUEBEC.

TELEPHONE 545

Province de Québec, } COUR SUPERIEURE

District de Québec, }

No. 2568.

Dame Marie Malvina Racine, épouse commune en biens de Amédée Quéret dit Latulippe, de la cité de Québec, en trepreneur-maçon dûment autorisée à ester en justice, a intenté, ce jour, une action en séparation de biens contre son mari.

Québec, Juin 24 1910.

MORAUD & SAVARD

Procureurs de la demanderesse

27 ju-1 m

C.P.R. MALLE ROYALE & EMPRESS

MOINS DE QUATRE JOURS EN MER

GRANDE AFFLUENCE DE VOYAGEURS

—POUR—

L'EUROPE

CE PRINTEMPS ET CET ETE

Juillet 29—Empress of Britain.

Août 4—Lake Champlain.

" 12—Empress of Ireland.

" 18—Lake Manitoba.

" 26—Empress of Britain.

Listes de départs, taux, plans, etc., fournis à demande. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

JULES HONES, Jr.

30, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais et 46, rue D'Albion.

Aussi chez F. S. Stocking et G. H. Stott.

VAPEUR CHAMPION

LIGNE DE ST-LAURENT, ST-MICHEL

ST-JEAN, BERTHER.

LE ET APRES LE 5 JUIN. le temps et les circonstances le permettant, ce bateau voyagea comme suit :

De St-Jean 6.30 hrs a. m.
De St-Michel 7.15 hrs a. m.
De St-Laurent 8.00 hrs a. m.
De Québec 4.15 hrs p. m.

Samedis : Départ de Québec à 2.00 p. m.

LES DIMANCHES

De Québec 7.30 h. a. m. et 1.10 h. p. m.
De St-Jean 5.30 hrs p. m.
Arrêt à Ste-Pétronille le matin seulement.

Se rendant à St-François dans l'après-midi.

De Berthier pour Québec, les Lundis, Mardis, Jendis et Vendredis.
De Québec pour Berthier : les Lundis, Mercredis, Jendis et Samedis.

LES SAMEDIS

Ce même bateau fera un voyage de Québec à Berthier, afin de donner aux citoyens l'avantage de respirer le bon air sur le fleuve.

Départ de Québec : 2 hrs p. m.
Retour à Québec : 9 hrs a. m.

Vapeur "ORLEANS"

Le et après LUNDI le 30 mai, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau voyagea comme suit :

QUEBEC Bout de l'île
6.00 a. m. 5.30 a. m.
7.30 a. m. 6.45 a. m.
9.15 a. m. 8.15 a. m.
11.35 a. m. 10.00 a. m.
2.00 p. m. 1.00 p. m.
4.45 p. m. 3.30 p. m.
6.15 p. m. 5.30 p. m.

Le Vendredi et le Samedi le départ de l'île, le matin, à 5.00 hrs a. m.

Tous les mardis et jeudis soirs Québec l'île
7.30 p. m. 7.00 p. m.
10.30 p. m. 10.00 p. m.

LE DIMANCHE

Québec l'île
1.00 p. m. 1.30 p. m.
2.30 p. m. 3.15 p. m.
4.00 p. m. 5.00 p. m.
6.00 p. m. 7.00 p. m.
7.30 p. m.

Les jours de fêtes, le bateau fera un voyage de l'île à 8 h. du matin et dans l'après-midi aux mêmes heures que le dimanche.

Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le tramway électrique de Lévis.

Vapeur "Frontenac"

TRAVERSE ENTRE QUEBEC, SILLERY,

ST-ROMUALD

Le temps et les circonstances le permettant, le vapeur partira comme suit :

De St-Romuald De Québec
5.00 hrs a. m. 6.00 hrs a. m.
8.00 hrs a. m. 9.00 hrs a. m.
10.00 hrs a. m. 11.30 hrs a. m.
1.00 hr. p. m. 2.00 hrs p. m.
3.00 hrs p. m. 4.00 hrs p. m.
5.00 hrs p. m. 6.15 hrs p. m.

LES DIMANCHES.

12.15 hrs p. m. 8.00 hrs a. m.
1.30 hrs p. m. 1.30 hrs p. m.
5.30 hrs p. m. 3.30 hrs p. m.
6.15 hrs p. m.

VOYAGE CIRCULAIRE AU PONT

DIMANCHE

1.30 hr. p. m. et 3.30 hrs p. m.

Les Mardis et Samedis le premier voyage de St-Romuald se fera à 4.45 hrs a. m. au lieu de 5.00 hrs a. m.

Le Samedi soir, il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec à 7 hrs p. m.

Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le tramway électrique de Lévis.



LAGER B. B.

Vous pouvez payer plus cher mais il est impossible de trouver un meilleur LAGER EN VENTE PARTOUT

THE NATIONAL BREWERIES Limited

BRASSERIE "FOX HEAD" QUEBEC.



J. E. GAGNON

Opticien-Spécialiste

Pour l'examen fonctionnel de l'œil, comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

Spécialité : Fabrication des verres

160, rue St-Jean

Phone 868 ... QUEBEC.

Elève Gradué du 1er cours français de l'Institut d'Optique du Canada, 17, Février 1899

DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT

POUR LES MEILLEURES QUALITES DE CHARBON ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Nous avons en mains un stock considérable de Charbon de toutes sortes, ainsi que ciment Portland et Alsen, Terre à feu, Tuyaux de Drainage et Embranchements, Briques pressées Laprairie, briques Ecoisaises de toutes sortes, Charbon de bois Feuilles d'Erable, Rockwall, et Plâtre.

LA CIE GLODE Ltée

190, rue GRANT, QUEBEC.

TEL. 2663

Téléphone 1005 COUPE GARANTIE

L. B. MORENCY & Cie

Marchands-Tailleurs

Grand choix de marchandises pour hommes à des prix excessivement bas.

Votre garde-robe tenue en parfait ordre pour

\$1.00 PAR MOIS

54, Cote du Palais. Haute-Ville

Pour \$1.00 par mois ou

\$5.00 pour 6 mois

Je presserai, repasserai et nettoierai vos vêtements Mesdames et Messieurs, avec le plus grand soin et sous le plus court délai, d'après les procédés hygiéniques les plus perfectionnés.

SATISFACTION GARANTIE

J. A. PLAMONDON

55 RUE STE-CLAIRE

29 juin 1910.—1 an. TEL. 1090

VISITEZ

EMILE JACOT

Vous trouverez là les plus beaux

CADEAUX DE NOCES

EMILE JACOT

95, RUE ST-JOSEPH

PHARMACIE PLAMONDON

J. B. GIROUX, - Pharmacien-Licencié. GERANT

Spécialités : Prescriptions médicales, Médecines patentées, Articles de toilette, Parfumerie, etc.,

Phone 1927

122, Rue St-Joseph, Québec.

CARTES D'AFFAIRES

Téléphone 2791

P. H. Giguere & Cie

MARCHANDS-TAILLEURS

51, rue de la Couronne

Assortiment complet de tweeds, serges, draps, etc.

Thos. E. Truman

EBENISTE

Tél. 3020 13, côte d'Abraham.

Spécialité : Réparations de meubles, matelas, etc. Ouvrage de première classe à prix modérés.

W. M. HEALY

No 9, rue Arago

Entree de louage de 1ere classe Transport de tout genre.

Paquets et Valises délivrés dans toutes les parties de la ville Prix 10 à 25 cts.

Contrats spéciaux pour magasins.

E. Théo. Paquet

L.B.L.L.

AVOCAT

(NORWICH UNION BUILDING APARTMENTS)

88, Rue St-Pierre Québec

Téléphone 1405.

Rés. 7, Ste-Ursule Tel. 3342

LOTS A BATIR

—ET— MAISONS A VENDRE

—ET— ARGENT A PRETER

ALEX. HARDY,

Courtier d'Immobilier

Réside Banque d'Hochelaga - QUEBEC.

PHONE 934.

P. G. NADEAU

Ancien gérant de Jos. Laliberté & Cie, 219, St-Jean

152, Rue St-Patrice Québec.

Se chargera de toutes réparations de Meubles, aussi de Pose de Tapis et Prêlards.

Spécialités : Fonds de chaises en jonc de toutes grosseurs, Matelas neufs et refaits. Ressorts à couchette remis à neuf.

Une visite est sollicitée Tel. 2817

JOBIN & PAQUET

Ferblantiers-Plombiers

72 et 78, Cote d'Abraham

Téléphone 1089.

Eclairage au gaz et à l'électricité, Téléphone et Sonneries Electriques.

Spécialité : Système de chauffage à eau chaude à la vapeur et à air chaud.

Résidence : 5 Collins TEL. 1061

LIONEL CANNON:

NOTAIRE

Bloc Banque d'Hochelaga

136, rue St-Pierre. - QUEBEC

EDOUARD HUNT

COMPTABLE ET AGENT GENERAL

DE LA

MUTUAL LIFE de NEW-YORK

70, RUE ST-PIERRE.

Tél. 978

Rés. 410, Rue St-Jean.

7 mai. Tél. 3399

H. L. DUFRESNE

MARCHAND-TAILLEUR

90, RUE DE L'EGLISE

ST-ROCH, QUEBEC.

Une visite est sollicitée.

Docteur Albert Angers

Ex-interne de la Maternité et ex-élève des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE : Accouchements maladies des femmes et des enfants.

BUREAU et RESIDENCE

271 1/2, Rue St-Joseph

Tel. 3653, 15 ju 1 an

CHEMINS DE FER



FIN DE SEMAINE

— EN —

DEHORS

PRENEZ CETTE BONNE HABITUDE !!!

Changement complet de lieu et d'entourage, ne serait-ce que pour un jour ou deux, accomplira merveilles, au physique et moral.

ESSAYEZ!!!

\$5.00 MONTREAL

et retour

Tous les billets sont bons pour partir le samedi et le dimanche, et revenir jusqu'au lundi soir.

Pour tous autres renseignements, billets, etc., veuillez vous adresser à 30, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue D'Albion, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais.

JULES HONE, Jr.

Agence générale de chemins de fer et Paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Taux réduits pour les Cotes du

Pacifique

QUEBEC A

Vancouver, Portland, Ore., Astoria, Ore., Seattle, Wash., Tacoma, Wash., Everett, Wash., Bellingham, Wash., Victoria B. C., Vancouver B. C., New Westminster B. C.

San Francisco, Cal., Los Angeles, Cal., San Diego, Cal.

\$109.80

\$112.05

24 JUILLET AU 27

\$96.45

A—Billets pour revenir jusqu'au 31 octobre 1910.

B—Billets bons pour trois mois après la date de l'achat.

Pour taux et autres informations, s'adresser à Geo. H. Stott, C. P. & T. A coin des rues du Port et Ste Anne, en face du Château Frontenac. Phone 567, aussi au No 18 rue D'Albion, Phone 73 et 349 rue St-Paul. Phone 3486.

CHEMINS DE FER

CANADIAN NOR. QUEBEC

ET

QUEBEC & LAC ST JEAN

Le et après Samedi le 27 juin 1910 les trains partiront de Québec comme suit :

CHEMIN DE FER CANADIAN NORTHERN QUEBEC

8.55 a. m.—Dimanche seulement pour les Chutes Shawinigan.

9.30 a. m.—Tous les jours dimanche excepté pour Montréal, Grand'Mère, Chutes Shawinigan, Raccourciement pour aller et venir de La Tuque par Garneau Jct.

Il y a un char buffet parloir sur ce train

5.15 p. m.—Pour St-Casimir tous les jours excepté le dimanche.

Les Vendredis et Samedis ce train

Sous les yeux de sa fiancée

Chicago, 21.—Au moment où M. Helmer Cooper disait adieu à sa fiancée devant la maison de cette dernière, il fut attaqué hier par deux bandits qui se précipitèrent sur lui et tentèrent de le dévaliser.

M. Cooper ne perdit pas son sang-froid, malgré les cris de terreur poussés par la jeune fille, et il s'arma immédiatement de son revolver qu'il déchargea sur le plus audacieux des deux bandits. Celui-ci, frappé d'une balle dans la tête, tomba mort. Le second bandit, après avoir essayé deux nouveaux coups de feu, s'enfuit à toutes jambes.

Pendant que M. Cooper s'occupait auprès de sa fiancée, évanouie à la vue du sang, plusieurs policiers, attirés par les coups de revolver, arrivèrent sur les lieux et firent transporter le cadavre du bandit au prochain poste de police.

La fiancée de M. Cooper est dans un état assez grave, à la suite de la commotion nerveuse qu'elle a ressentie.

Cette entente Russo-Japonaise

Pékin, 21.—Le texte de la convention russo-japonaise a été officiellement présenté au gouvernement chinois par les ministres plénipotentiaires russes et japonais accrédités à Pékin. Les deux diplomates donnent les motifs de l'entente mais ils ne demandent pas de réponse à la Chine. La presse chinoise n'a pas encore commenté sérieusement les conséquences de l'entente, néanmoins, le Chun Kuo Pa craignant la perte de la Mogole propose la vente à l'encan de cette dépendance du Céleste Empire.

L'élégance est interdite aux vendeuses allemandes

Les commerçants allemands blâment l'élégance de leurs vendeuses. L'un d'entre eux, à Berlin, congédia dernièrement un de ses employés parce qu'elle arborait, disait-il, des toilettes trop luxueuses.

Comme il avait refusé de lui verser l'indemnité prévue par la loi, l'affaire est venue devant les tribunaux.

La plaignante a comparu devant l'acropage dans le costume inconnu. La robe était de la plus grande simplicité, et il fut établi que le chapeau avait coûté 12 francs.

Inutile d'ajouter que le commerçant sévère, mais injuste, fut condamné à payer.

La marine allemande

La Vossische Zeitung répond à un article de l'amiral américain Mahan sur la marine allemande qui a produit à Berlin une grande sensation. Il se termine par ces mots :

"Nous ne contestons en aucune façon le droit et le pouvoir de l'Etat d'augmenter suivant leur bon plaisir leur flotte. Qu'ils fassent ce qu'il leur plaît, l'amitié entre eux et nous n'en sera pas troublée, même si leur flotte augmente dans des proportions considérables et mêmes si les théoriciens d'Amérique croient pouvoir justifier ce renforcement en faisant allusion à l'Allemagne."

(L'amiral Mahan avait exposé dans un journal anglais, que l'immense accroissement de la flotte allemande pouvait devenir une menace pour la doctrine de Monroe.)

Une suggestion

Vous n'avez qu'un congé par semaine, pourquoi ne pas le passer agréablement ? Vous avez des parents ou des amis à la campagne, allez les voir, le Pacifique Canadien vous en offre toutes les facilités.

Chaque dimanche, un train part pour Trois-Rivières à 9 h. a. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, Pont-Rouge, Portneuf, Batiscan, etc., où vous pourrez passer une journée délicieuse et revenir à bonne heure le soir par le train à Québec à 9 h. 40 p. m.

Vous pouvez acheter un billet de retour valable sur ce train au prix d'un simple billet de première classe, pour toutes stations entre Québec et Trois-Rivières.

Pour tous renseignements, adressez-vous à

JULES HONE, Jr.

30, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais et 46 rue Dalhousie.

Olympia — Auditorium

Le théâtre Olympia-Auditorium est toujours le centre vers lequel convergent les amateurs de représentations de vœux animées.

Le programme pour aujourd'hui et demain est spécialement attrayant. Citons : "Un chien en fuite". C'est l'histoire d'un caniche vendu par son maître et que celui-ci a réussi, non sans grandes difficultés, à livrer à l'acquéreur. Mais l'instinct de fidélité de l'animal ne tarde pas à prendre le dessus et à la première chance, il débale dans la direction de son ancien logis poursuivi par son nouveau maître et toute une kyrielle de gens tenus à la rescousse. Il s'ensuit des scènes les plus cocasses, le chien dans sa course traverse les places publiques des établissements de commerce, etc., etc.

Une vue du Rhin, le grand fleuve franco-allemand et de ses bords célèbres par les nombreux châteaux et palais qui s'y élèvent est attrayante au suprême degré et des plus instructives.

"His child's capture" un événement de la vie réelle des plus sensationnels provoquera chez l'auditoire les plus vives émotions, même que les plus douces émotions.

Une autre vue, intitulée "Pendant l'été" terminera la représentation.

N'oublions pas notre toujours populaire baryton, M. D. Waterall qui rendra en français, une romance : "Lorsque j'entends ton pas" et en anglais : "Nora Mcnamara".

Il y aura certainement foule pendant ces deux jours.

AVIS

Un agent sera sur les terrains du Parc Maufils, chemin de Beauport à la disposition des visiteurs tous les jours de la semaine, de 2 à 6 heures p. m.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

CHRONIQUE MARITIME

SERVICE DES SIGNAUX

BULLETIN DU SOIR

Grosse-Isle, 26.—Montant 1-20 p. m. Iona, 1.30 p. m. Marian.

Ile aux Grues, 32.—Montant 2.15 p. m. Empress of Britain, 2.55 p. m. C. G. S. Canada.

Cap Saumon, 83.—Nuageux, calme. Supposé monter à 1 p. m. Querida, 1.30 p. m. Borgestad.

Descendant 11.30 a. m. Wacouta, 1 p. m. S. Y. Zaru.

Rivière du Loup, 96.—Brumeux, calme.

Pointe au Père, 160.—Nuageux, E. Montant 12.50 p. m. Maud, 1 p. m. Bonavista.

Petit Méis, 180.—Nuageux, E. Supposé monter 2.20 p. m. une barge à vapeur.

Matane, 202.—Forte brume, E.

Cap Chatte, Sombre, calme. Rivière à la Martre, 260.—Clair, N. E. Supposé descendre 10 a. m. Caroua.

Cap Madeleine, 294.—Clair, S.

Pointe de la Renommée, 324.—Clair, calme. Montant à midi un yacht à vapeur américain.

Cap Rosier, 347.—Clair, calme. Descendant 11 a. m. Gaspésien, 12.30 p. m. Fritzoe.

Anticosti : Pointe Ouest, 337.

Pointe Sud-Ouest, 363.—Clair, N. E.

Pointe Sud, 416.—Clair, O. Heath Point, 439.—Nuageux, N. E.

Cap Ray, 556.—Clair, fort vent N.

Côte Nord.—Clair, fort vent O.

Rivière aux Graines.—Descendant à midi Aranmore.

Pointe Amour, 662.—Nuageux, fort vent E. Montant 9 a. m. Montréal, C. G. S. Montcalm 8.45 a. m. 45 milles O. N. O. de Point Rich, C. G. S. Montmagny 4 milles N. O.

Belle Isle, 723.—Brumeux, E. Montant 2.30 p. m. un steamer à quatre mats Saturnia 255 milles E. à 2 p. m. hier.

EN HAUT DE QUEBEC

Portneuf, 31.—Descendant 2-25 p. m. Lake Manitoba.

Batiscan, 51.—Descendant 3-10 p. m. Salacia.

Trois-Rivières, 68.—Descendant 2.50 p. m. S. B. Ralph Holcomb, Virginia et touage arrive à 2.30 p. m.

Sorel, 100.—Descendant 2-20 p. m. Fornebo, 2.30 Felix.

Longue Pointe, 134.—Descendant 1.50 p. m. S. Corona.

H. S. McGreevy,

On demande

50 bons charpentiers pour construction d'un quai à l'Île d'Anticosti. Gages de \$2 à \$3 par jour clair, pensionné. Temps commençant à compter d'ici au départ. Passages payés à ceux qui feront toute la saison. Inutile de faire application sans avoir les capacités. S'adresser à JOHN FLOOD, 240 rue St-Paul.

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD ET DE Bœuf . . .

No. 41, Marché Champlain

QUEBEC.

Lard frais et salé, Bœuf frais et salé, Jambon, Saucisson, Graines, Beurre, Œufs, Viandes hachées, etc.

Joseph Turcotte. Oscar Delisle M.P.L.L.B. L.L.B.

Turcotte & Delisle

AVOCATS

Edifice de la Banque Nationale 234, rue Saint-Joseph, QUEBEC Bureau du jour et du soir.

Téléphone 231.

Le meilleur repas à

35c

LA SEULE PLACE POUR BIEN MANGER

Prix spéciaux pour personnes dont les familles sont en villégiature. Ouvert de 6.30 a. m. jusqu'à 1 h. a. m.

AUDITORIUM CAFE

142 rue St-Jean P. W. DUGAL, Prop.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné dans une enveloppe libellée comme suit : "Soumission pour un système de tuyaux," "Soumission pour un service d'eau," et "Soumission pour des tunnels pour les tuyaux et des conduits pour les fils," seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 26e jour de juillet, 1910, savoir :

(1) Un système de tuyaux à air, à vapeur, à eau et à huile.
(2) Un service d'eau pour les cours.
(3) Des tunnels pour les tuyaux et des conduits pour les fils.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de l'ingénieur en chef de la Commission, M. Gordon Grant, à Ottawa, et au bureau de M. S. R. Poulin, l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si l'on a fait usage des imprimés fournis par la Commission à cet effet, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'ingénieur en chef, à Ottawa, ou à l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme (gale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

Toute personne dont la soumission aura été acceptée sera tenue, dans les dix jours après son acceptation, de signer le contrat, les devis et autres documents qui doivent être signés, et en tous cas de refus ou d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission aura été acceptée de conclure et exécuter le dit contrat envers la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission, à titre de dommages liquidés pour tel refus ou impossibilité, et le soumissionnaire sera déchu de tous droits au contrat acquis par l'acceptation de la soumission.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été acceptées seront versés au crédit du Receveur Général du Canada pour garantir l'accomplissement intégral et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été rejetées, seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

Toute soumission peut-être rejetée, de même que l'on se réserve aussi le droit de n'en accepter aucune.

Par ordre, P. E. RYAN, Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental. Ottawa, 30 juin 1910.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieraient cette annonce sans y avoir été autorisés par la Commission.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer



HOTEL COLOMBUS

ST-ANNE DE BEAUPRE

Cet hôtel est le plus considérable de l'endroit contenant 100 chambres, est muni de toutes les commodités modernes : lumière électrique, salles de toilette etc., a aussi un personnel expérimenté parlant les deux langues. Le bureau de poste se trouve dans l'hôtel. Les touristes et les pèlerins y trouveront la meilleure accommodation pour le prix de \$1.50 et plus suivant la location. Il est situé sur la principale rue, à 5 minutes de marche de l'église. Le point de vue est magnifique et les pensionnaires y trouveront le confort voulu.

Pour tout renseignement s'adresser

Raoul Fortier, Prop.

Téléphone 1917

PICARD & BUREAU

INGENIEURS MECANICIENS.

Bureau privé : 332, Rue St-Valier. Usine : 5, "Liberté"

QUEBEC.

Pompe à vapeur
" " alimenter
" " réservoir
" " incendie
" " air
" " air chaud
" " circuler,
" " liquides
" " hydraulique

Elévateur Electrique

Elévateur Hydraulique et à pouvoir.

Escaliers et Echelles de Sauvetage

Réparations d'automobiles exécutées avec soin.

Toutes machines pour manufactures, réparées ou améliorées suivant les règles de l'art.

AVEC LES

"PREVOYANTS DU CANADA"

VOUS NE COUREZ AUCUN RISQUE

En cas de décès, les sommes versées au "Fonds de Pension" sont remises.

En cas de vie, vous avez la perspective de la plus belle pension qui soit pour le montant déboursé.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

BUREAU-CHEF :—139, 1^{re} St-Pierre, ... QUEBEC

Décorez vous-même vos fenêtres avec la

Vitrophanie

LA DERNIERE NOUVEAUTE

Facile à appliquer, . . .

Très économique,

Donne l'apparence des verrières

artistiques aux vitres ordinaires

DEPOSITAIRES GENERAUX

Marier & Tremblay

LIMITEE

Coin des rues Desfosses et du Pont

QUEBEC

Téléphones 2162, 2163

Telephone 3178

La Compagnie Artistique de Quebec, Ltee.

PEINTRES-DECORATEURS

454, Rue St-Joseph, St-Sauveur.

QUEBEC.

Prix Modérés.

Satisfaction Garantie.

La Vigie LE MATIN

TOUJOURS LES PREMIERES NOUVELLES

8 RUE COLLINS, HAUTE-VILLE.

QUEBEC.

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

Fournitures et matériel complet de Beurreries et Fromageries, Huile, Sel, Boîtes à Beurre et à Fromage, etc.

Entrepot : No 11 rue Ramsay, Québec

Coin de la rue St-Paul

ERNEST L. COTE, Agent

Demandez nos prix Tel. 3386

CHAUSSURES

VENTE SANS RESERVE DE TOUT NOTRE STOCK DE CHAUSSURES

AU PRIX COUTANT

PROFITEZ DE CETTE GRANDE REDUCTION

N'OUBLIEZ PAS QUE

Nous donnons une magnifique gravure en couleur représentant LA MORT DE DOLLARD, sur tout achat de \$1.00 et plus.

ED. LAFORTE

Coin des rues St-Joseph et St-Valier . . . ST-SAUVEUR

TEL 2381

Maison fondée en 1875 Maison de Confiance

E. ROUMILHAC

48 ET 50 COTE DU PALAIS

La plus grande Maison dans la Province de

QUEBEC

en Vins français et étrangers, Liqueurs, Conserves alimentaires, Huiles d'olive, etc.

Spécialité de Vins de Bordeaux et de Bourgogne.

TELEPHONE 1146

E. ROUMILHAC

48 et 50 Côte du Palais, Québec

DIAMANTS, - BIJOUTERIES

— LE PLUS —

Grand Magasin de Bijouteries de Québec

ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tous prix.

Bagues de 50c à \$500.00, Montres de 95c à \$300.00, Epingles de Cravates de 5c à \$200.00.

Superbe collection de diamants de premier choix à des prix défiant toute concurrence.

Grande variété de cadeaux, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

ARTHUR PAQUET

Manufacturier de Bijouteries

65-67 RUE ST-JOSEPH

QUEBEC

Tel. 2537

ETABLI EN 1876

TELEPHONE 2224

CHARLES VEZINA

119-123, RUE DU PONT, QUEBEC.

ENTREPRENEUR PLOMBIER, ELECTRICIEN, FERBLANTIER et COUVREUR.

SPECIALITES

Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnées, "Happy Home", "Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf", et fournaises de passage de toutes sortes.

GLACIERES

Grand choix de glacières à la portée de toutes les bourses.



PAIEMENTS : Comptants ou par versements.

Grecs et Turcs

Un article du Messenger d'Athènes

Sous ce titre : L'Épouvantail du boycottage, le Messenger d'Athènes, publie un article relatif au mouvement antigrec en Turquie. Nos confrères français démontrent, avec les chiffres à l'appui, que le boycottage du commerce et des navires hellènes dans les ports turcs ne peut, à la fin, que causer un préjudice considérable aux intérêts de toutes les populations musulmanes, tout particulièrement.

Après quelques considérations sur le caractère du peuple turc et du nouveau régime inauguré en Turquie, le Messenger d'Athènes émet les réflexions suivantes :

"...Les paysans turcs, lorsqu'une éclipse survient, frappent sur des chaudrons pour effrayer le dragon qui va dévorer la lune. Les Jeunes-Turcs du comité Union et Progrès, citoyens constitutionnels et instaurateurs de la liberté, jouent du boycottage pour empêcher la Grèce de dévorer la Crète. Le procédé est le même, aussi ingénieux et aussi efficace."

"Croit-on réellement en Turquie que pour quelques millions de pertes la Grèce renoncera à la Crète, lorsque la majeure partie de sa dette publique vient des sacrifices qu'elle s'est imposés pour la rédemption de la grande île grecque? Le boycottage durera-t-il un an, toutes les marchandises grecques, tous les produits grecs seraient — chose matériellement impossible — exclus de l'empire ottoman que la perte totale pour l'exportation grecque ne dépasserait pas sept à huit millions. C'est ce chiffre ordinaire des envois de la Grèce en Turquie, où elle achète — autre considération à laquelle n'ont pas réfléchi les tapeurs de chaudrons — pour le double de marchandises, et de marchandises fort communes, dont elle peut facilement trouver l'équivalent ailleurs: du charbon de terre des mines d'Héraclée, du bois et du charbon de bois, des brebis et des chèvres, des oeufs et du beurre. Elle-même n'ayant qu'une industrie peu développée, n'exportant en Turquie que des vins, des alcools, des huiles, quelques fruits des îles et une certaine quantité d'aventuriers, se trouve, pour résister au boycottage, en des conditions bien différentes de celles de l'Autriche, dont les exportations en Turquie se chiffrent par dizaines de millions."

"Quant au boycottage de la marine grecque, ses effets se font déjà ressentir, mais pas seulement au préjudice des Hellènes, d'après ce que nous apprennent les journaux de Constantinople. Les compagnies de navigation étrangères en ont profité pour augmenter leurs tarifs, si bien que le billet de Constantinople aux Dardanelles, qui était de huit francs, est monté aujourd'hui à cinquante, et que les frais de transport de Constantinople à Smyrne ont doublé. D'où hausse dans les prix des vivres et des denrées de première nécessité."

"Bientôt, cela ne fait pas de doute, le boycottage cessera de lui-même, par la force des choses, comme on le vit déjà l'année dernière. Et tout ce bruit n'aura servi qu'à démontrer, résultat que le comité ne souhaite guère, l'intimité étroite des rapports qui lient fortement la Turquie à la Grèce sa voisine, l'unité d'intérêts entre les Grecs du royaume et les Hellènes sujets du sultan, le rôle prépondérant de l'élément grec dans l'empire ottoman."

Les aviateurs comme les autres

Cleveland, 19 juillet. — Le journal Catholic Universe, organe officiel des catholiques dans l'Etat d'Ohio, publie dans son éditorial une attaque contre "ceux qui s'exaltent eux-mêmes," à propos de l'aviation.

"La passion du ballon dirigeable et de l'aéroplane, dit le journal, devrait être réfrénée légalement. Nous ne pensons pas que le Créateur ait voulu que l'homme s'empare du domaine de l'air et voler comme les oiseaux, car, dans ce cas, il lui aurait donné des ailes."

"Les morts nombreuses qu'ont amenées les tentatives de conquête des airs devraient faire comprendre à l'homme que le lieu de son séjour est la terre."

"Pour avoir des ailes "cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice" et prenez les commandements pour règle de votre conduite journalière."

Napoléon J. Rivet est résigné à son sort

Boston, Mass., 21. — Napoléon J. Rivet, qui doit mourir dans la semaine du 24 juillet courant, a passé le dimanche dans la chambre des condamnés à Charlestown, à 10 pieds seulement de la chaise sur laquelle il va expirer un des jours de la semaine prochaine.

Il a été trouvé coupable d'avoir assassiné Joseph J. Gailloux, de Lowell.

Rivet semble être parfaitement résigné à son sort. Il a reçu la visite de son avocat, M. Bent, et de deux de ses parents.

Il a appris d'eux pour la première fois que tout espoir était perdu et que le gouverneur avait refusé de commuer sa peine ou d'accorder un nouveau procès, sous prétexte, que les preuves additionnelles ne sont pas suffisantes.

En recevant la nouvelle, Rivet a paru ému pendant quelques minutes, mais il a bientôt repris son aplomb et a ri et a badiné avec ses visiteurs.

Napoléon J. Rivet est âgé de 30 ans. L'homme qu'il est accusé d'avoir assassiné, Joseph J. Gailloux, de Lowell, était un ferblantier.

Rivet était agent d'assurance, et tous deux passaient pour de bons amis depuis plusieurs années. Rivet avait fait assurer Gailloux pour \$1000 en sa propre faveur.

Gailloux fut trouvé mort sur le plancher du bureau dans l'établissement de plombier d'Ernest Daigle, rue Hall, à Lowell. Le gaz était ouvert, mais on constata que le défunt n'avait pas succombé à l'asphyxie. Il avait été frappé sur la tête avec quelque arme contondante et on lui avait versé de l'acide dans la bouche.

La police de Lowell a trouvé que Rivet était la seule personne qui avait été vue en compagnie du défunt la veille, et qu'il était le seul qui pouvait bénéficier de la mort de Gailloux, attendu que l'assurance était en sa faveur.

TABAC CARILLON

A FUMER ET CHIQUER

Conservez les coupons



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mardi, 26 juillet 1910, des soumissions pour la construction d'un bris-lames, à l'embouchure de la rivière Mataue, à Mataue, comté de Rimouski, P. Q., lesdites soumissions devront être cachetées, adressées au sous-sécretaire, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le bris-lames à Mataue, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics à Ottawa, et aux bureaux de M. A. R. Décarie, ingénieur de district, bureau de poste, Québec, et du maître de poste, Mataue, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de six mille dollars (\$6,000.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées, seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Asst.-secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 24 juin 1910.

N.-B. — Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'a pas expressément autorisé cette publication.

Qualité supérieure

Le favori du fumeur difficile.



GRANDE VENTE A REDUCTION POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT

MARCHANDISES DE FANTAISIE
MEDECINES BREVETÉES
PARFUMERIE

AU PRIX COUTANT

Prescriptions préparées à prix réduits pour écouler le stock de drogues, spécialités, etc., etc.

OCCASION UNIQUE

— TELEPHONE 842 —

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin des rues St-Jean et du Palais.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

ENTREPRENEURS ET PROPRIETAIRES

Il serait de votre intérêt, de venir visiter notre assortiment de matériaux de constructions, avant de faire vos achats; vous économiserez en achetant de nous.

Spécialités : Ciment Portland, Vulcan, chaux de Sherbrooke, Plâtre Rock Wall, tuyaux et connexions en grey, tuyaux spéciaux pour cheminées, tôle bosselée, lattes métalliques, pitch et papiers de toutes sortes, etc., etc.

Nous vendons les COUVERTURES en papier asphalte Genasco & Phoenix lesquelles sont reconnues pour leur durée et leurs bas prix.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

Nos feuilles à couverture STANDARD en tôle galvanisée agrafée se posent très rapidement.

Nous avons toujours en réserve clôtures de toutes sortes pour fermes et résidences de campagne.

J. L. LACHANCE, LTEE.

TEL. 3107.

263, RUE ST-PAUL.

DEUXIEME SEMAINE GRANDE VENTE DE JUILLET CHEZ MARCEAU & CIE

La première semaine ayant été d'un grand succès, nous essaierons de la surpasser en faisant de plus grandes réductions. Comme il est impossible de donner tous les détails des nombreux bargains que nous réservons, nous vous donnons ci-bas une faible idée de ce que nous vous offrons :

Peau de Soie noire 75c. pour 44c., \$1.25 pour 89c.

Soie taffetas noire 60c. pour 44c.

Soie de couleur tamoline 50c. pour 36c.

Soie de couleur taffetas 55c. pour 39c.

Soie japonaise blanche et noire, 27 pouces, 27c.

Mousseline de fantaisie pour robe 25c à 40c. pour 15c.

INDIENNES ANGLAISES

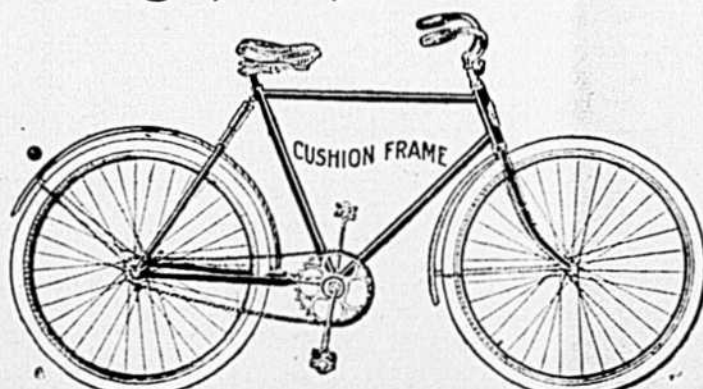
Nouveaux dessins de 12c à 15c pour 9c.

GRANDE REDUCTION SUR TOUTES NOS LIGNES

Les costumes de toile et matins de lawn seront vendus à des prix excessivement bas.

155 ST-JOSEPH

Bicycles Cleveland, Rambler, Cyrus, Eagle, Etc., de \$30 à \$70



Nous avons un assortiment complet d'accessoires pour bicyclettes, automobiles, ainsi que de poies, lampes à gazoline. Demandez le catalogue de nos lampes "Best", elles vous sauveront 75 p. c. sur votre éclairage.

JOS. DE VARENNES.

Tel. 2068 260, rue St-Joseph, QUEBEC.
Succursale JOS. BOURBOIN, 1, St-Gabriel, St-Malo Tel. 2847.

LA HERNIE

Le premier devoir de prudence pour ceux qui sont affligés de LA HERNIE, c'est de se procurer un bandage dont l'ajustement est parfait, car il y va souvent de la vie.

C'est pourquoi nos principaux médecins recommandent à leurs clients le Bandage Perfectionné de J. B. MORIN. Avec cet instrument il n'y a rien à craindre.

M. Morin invite spécialement tous ceux qui souffrent de HERNIE, à aller eux-mêmes examiner ces bandages; il se fera un grand plaisir d'en faire voir tous les avantages.

S'adresser à la pharmacie

J. B. MORIN RUE ST-JOSEPH

OUVRIERS DEMEURANT ELOIGNES DE VOTRE TRAVAIL

Venez me voir et je vous donnerai le moyen d'épargner un joli montant dans les mois de l'été.

Faites vos calculs de l'argent que vous dépensez en prenant les tramways et vous constaterez combien il est profitable d'acheter un de mes BICYCLES DE SECONDE MAIN au prix de \$5.00 en montant.

Ces bicycles sont en parfait ordre et outre le montant que vous épargnez en vous servant de votre bicycle au lieu du tramway vous aurez un article utile en tout temps.

J'ai aussi un magnifique choix de bicycles neufs de toutes marques.

AVANTAGE EXTRAORDINAIRE

50 bicycles, bonne marque, Coaster brake, caoutchouc Dunlop, garde-boue, etc., des plus perfectionnés à vendre pour la modique somme de \$28.00.

GRAND CHOIX D'AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES

Mon assortiment est au complet et mes conditions de paiement des plus faciles. Une visite est respectueusement sollicitée.

A. Gagnon & Cie

155, Rue du Pont - Saint-Roch.

PROTEAU & CARIGNAN

BRASSEURS INDEPENDANTS

INSISTEZ POUR AVOIR LES

BIERE ET PORTER

DES

BRASSERIES INDEPENDANTES

DE CETTE MANIERE VOTRE ARGENT RESTERA EN VILLE

Cette brasserie est construite, équipée et administrée d'après les méthodes les plus hautement recommandées par la science moderne.

Les matières premières employées sont ce qu'il y a de mieux en HOUBLON DE BOHEME et en MALT CANADIEN.

Rien de supérieur à ces BIERE ET PORTER comme force, pureté et finesse de saveur.

Chaque fois que vous avez une commande à donner, n'oubliez pas la marque de cette BRASSERIE INDEPENDANTE. Il y va de votre intérêt personnel à plus d'un point de vue.

Atelier Typographique

DE LA

Compagnie VIGIE

(INCORPORÉE PAR LETTRES PATENTES)

8, rue Collins, Haute-Ville

QUEBEC

Matériel Entièrement Neuf

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES :

Grandes Affiches, Prospectus de Combagnies, Circulaires Commerciales,

Factums d'avocats, Formules et Blancs, Livres et Brochures,

Tyographie en Couleurs, Etc., Etc.

Exécutés avec le même soin de toilette que notre journal

ADRESSEZ TOUTES COMMANDES

LA COMPAGNIE VIGIE, - QUEBEC.

CHRONIQUE LOCALE

BULLETIN METEOROLOGIQUE

PRONOSTICS

Pluvieux et orages électriques.

L'imbroglio des Traverses

Remise au 27 courant

Hier matin, la cause pour mépris de cour contre la Québec & Lévis Ferry Coy et M. Thompson, tout gerant, s'est continuée en Cour Supérieure.

A l'ouverture de la Cour, M. Thompson continue son témoignage et répond à M. Taschereau que dans le télégramme qu'il a envoyé au Montréal Star il déclarait que les bateaux de la compagnie continueraient à faire la traversée entre Québec et Lévis.

Au sujet d'une entrevue qu'il aurait donnée à M. Roy, de La Vigie, M. Thompson répond qu'il a dit au représentant de ce journal que les bateaux continueraient à traverser pour transporter les passagers et le fret des compagnies des chemins de fer.

Depuis longtemps, la compagnie Québec et Lévis Ferry fait affaires avec la Q. R. L. and Co. et elle a un contrat avec cette compagnie pour traverser ses passagers.

Après M. Thompson, M. Brodie est appelé dans la boîte et dit qu'il était l'un des aviseurs de la compagnie Québec et Lévis Ferry et qu'il a conseillé à la compagnie d'offrir ses services à la Q. R. L. H. and Co., vu que celle-ci, comme compagnie de chemin de fer, avait le droit d'acheter des bateaux pour transporter ses passagers. Il a informé les directeurs qu'ils avaient le droit de ne traverser que les passagers et le fret des chemins de fer. Les directeurs lui ont répondu qu'ils désiraient se conformer entièrement à l'ordre de la Cour lorsqu'ils ont reçu l'injonction et le 7 juillet pour qu'il n'y ait plus doute, ils ont décidé de refuser même les passagers du Q. R. L. and Co.

M. Shaw, le président de la Québec et Lévis Ferry est le témoin suivant et déclare que les aviseurs ont émis l'opinion que la Q. R. L. H. and P. Coy était une compagnie de chemin de fer et que par conséquent ils pouvaient s'entendre avec elle pour transporter ses passagers. Le bureau de direction a décidé unanimement de se soumettre à l'ordre de la Cour.

MM. Thom. Col. Jones et Lorne Webster ont aussi été entendus et ont donné des témoignages à peu près analogues à celui de M. Shaw.

AUDIENCE DE L'APRES-MIDI

L'audience de l'après-midi a été excessivement importante, car MM. Bernier et Belleau, dans leur plaidoyer se sont servis d'arguments excessivement forts contre les procédés de la Québec & Lévis. Nous les donnons plus loin, aussi textuellement que possible.

Les premiers témoins ont été MM. Matthews, agent de l'Intercolonial, qui a déclaré qu'il avait une passe sur le bateau et qu'il y était traversé par conséquent sans déboursier un cent.

MM. Neuville Belleau et Gourdeau, deux directeurs de l'ancienne compagnie, ont donné des témoignages analogues à ceux produits à la séance du matin par les autres directeurs.

MM. Chrétien, Frawley, Marchette et Blondeau, employés de la Québec & Lévis Ferry ont été aussi entendus. L'un d'eux a déclaré que M. Lachapelle, un employé de la compagnie, avait fourni à des personnes qui n'étaient pas des passagers de chemin de fer, des billets (coupons) de chemin de fer, au prix de 5 cents ou de 3 pour 5 cents.

M. Bernier a commencé ensuite son plaidoyer. Il a parlé d'abord du mépris de l'injonction intentée à l'ancienne compagnie. La conduite de cette dernière avait été une insulte à la cour.

Parlant du prétendu arrangement avec la Québec Railway Light & Power Coy., M. Bernier a déclaré que c'était un truc tellement grossier que c'était une insulte que la cour ne pouvait avaler.

Les employés de chemin de fer ne pouvaient pas même être traversés, parce qu'ils n'étaient pas proprement dit des passagers de chemin de fer. Les porteurs

de billets de faveur même ne pouvaient être traversés, car la compagnie en les traversant pour rien, faisait perdre ces passagers à la nouvelle compagnie.

M. Bernier, cite ensuite tous les cas particuliers pour démontrer que la compagnie tout en faisant mine de se conformer à l'injonction faisait tout son possible pour l'évader.

Il termine en disant que l'arrangement conclu entre la Québec Railway Light & Power Coy. et la Québec & Lévis Ferry n'a pas été respecté, car la compagnie du chemin de fer électrique devait faire traverser ses passagers seulement, il a été démontré que ses billets n'étaient pas vendus sur les chars électriques, mais par la compagnie de la Traversée. Cela prouvait donc que les passagers n'étaient pas ceux de ce chemin de fer, puisque toute personne recevait au guichet ces billets de la Q. R. L. & P. Co.

Il demande donc la condamnation de la Québec & Lévis Ferry Coy.

M. I. N. Belleau, prend alors la parole au nom de la nouvelle compagnie. Il parle dans le même sens que M. Bernier, mais voici les arguments nouveaux qu'il a apportés.

Il dit que l'arrangement conclu contre l'ancienne compagnie et le Merger n'est pas conforme à la loi, car le Merger est incorporé par charte du gouvernement fédéral qui ne lui confère aucun de ces droits. Même ces droits sont toujours en contravention aux règlements municipaux de la ville, et ces compagnies incorporées comme le Merger sont toujours sous le contrôle des autorités municipales et des règlements municipaux. Il a cité la jurisprudence à cet effet.

Le fait que la vieille compagnie a été conseillée par ses avocats le 30 de juin dernier de continuer à traverser des passagers en vendant 3 billets pour 5 cts, jusqu'au 7 juillet ne la soustrait pas à toutes les pénalités encourues par l'injonction.

Il termine en disant que l'ancienne compagnie a donné des preuves manifestes de sa mauvaise foi après que le bref d'injonction et après l'émanation de la règle de cour.

Il demande donc que l'ancienne compagnie subisse une forte condamnation.

La cour ajourne ensuite au 27 courant, alors que M. Brodie et l'hon. Taschereau prononcèrent leurs plaidoyers en faveur de la Québec & Lévis Ferry Coy.

Question de véracité

Notre confrère de la rue Ste-Anne farfouille dans tous les petits coins de la Vigie pour y trouver une cible afin de continuer son exercice au tir.

Hier, c'est l'imbroglio de la Traversée qui lui fournit le prétexte de prendre à partie notre rédacteur de ville. Lisons son compte-rendu du procès dont nous parlons ailleurs. On y trouve les lignes suivantes:

"M. Thompson répudie les paroles que la Vigie lui a prêtées au sujet de la manière dont la compagnie avait reçu les décisions de la Cour. Il affirme qu'il n'a jamais dit que nonobstant les décisions de la Cour les bateaux continueraient leur trafic comme auparavant."

L'Action Sociale dit faux et ce n'est pas la première fois. Notre rédacteur de ville maintient qu'il a dit la vérité. Voici du reste ses dires:

"M. W. J. Thompson, gérant de la vieille compagnie, interviewé hier soir, nous a déclaré que ses bateaux continueraient à circuler comme si de rien n'était, et que sa compagnie va porter la cause en appel."

Il maintient de plus que M. Thompson n'a pas répudié et ne pouvait répudier l'entrevue qui est un fait historique.

Au reste, l'Action Sociale est eule à affirmer ce qu'elle affirme. Le compte-rendu de l'Événement confirme l'assertion de M. Roy dans l'entre-filet suivant que nous cueillons dans son édition d'hier:

"Au sujet d'une entrevue qu'il aurait donnée à M. Roy, de la Vigie, M. Thompson répond qu'il a dit au représentant de ce journal que les bateaux continueraient à traverser pour transporter les passagers et le fret des compagnies de chemins de fer. Depuis

longtemps, la compagnie Québec & Lévis Ferry fait affaires avec la Q. R. L. & P. Co. et elle a un contrat avec cette compagnie pour traverser ses passagers."

Et encore le Soleil d'hier: "M. Thompson admet qu'il a dit à M. Roy que la compagnie entendait traverser comme par le passé, et cela après l'émission du bref d'injonction."

C'est donc l'Action Sociale qui est de travers. Elle continuera probablement à agir d'après le proverbe: "C'est le grand nombre qui a tort," et qu'elle a raison.

La grève du Grand-Tronc

La situation à Lévis

Les trains des passagers sur ce chemin de fer ne semblent pas se ressentir de la grève des employés. Les trains partent et arrivent à l'heure régulière, tantôt sous la direction de M. Smallhorne, tantôt sous celle de M. Stott, les deux agents de la compagnie, qui agissent comme conducteurs depuis le commencement de la grève et qui trient au hasard parmi leurs employés, les préposés au bagage ou leurs serrefreins.

Hier soir notamment, un employé de leur bureau d'immigration, n'a pas été peu surpris de voir arriver M. Smallhorne et de recevoir l'ordre de partir aujourd'hui sur un train de passagers en qualité de serrefrein.

Pour ce qui en est du fret de cette compagnie, l'Intercolonial et le Québec Central en reçoivent le trop-plein.

L'Intercolonial a tellement de fret de ce temps-ci que MM. Brady et Tiffin, accompagnés de M. W. A. Dubé, surintendant de l'I. C. R., à Lévis, ainsi que M. Desjardins, expéditeur des trains, sont partis mercredi soir pour Montréal, afin de voir au parfait fonctionnement des trains de marchandises.

Il y a actuellement à Chaudière, 45 chars de marchandises sur la voie du Grand Tronc qui attendent la fin de la grève pour être envoyés à leur destination.

Hier, les employés de l'Intercolonial, ont dû faire fonctionner plusieurs chars de marchandises du Grand Tronc, que l'Intercolonial avait acceptés pour être conduits à destination.

Hier, quatre personnes que la compagnie du Grand Tronc a fait engager comme employés, sont retournées dans leurs foyers, à Montréal, après avoir informé les officiels du Grand Tronc qu'ils ne désiraient aucunement prendre la position des grévistes.

Délicate attention

La nouvelle compagnie de la Traversée, lors des funérailles de M. P. Pelletier, avait mis gratuitement un bateau spécial à la disposition du cortège et du chariot funéraire.

Cette délicate attention de la part de la nouvelle compagnie mérite une mention particulière.

Personnel

M. Eugène Leclerc, député de Québec, part ce soir pour un voyage de quelques jours à Montréal, Ottawa et l'Ouest. Mme Leclerc et leur fille, Mlle Marguerite l'accompagnent.

MM. Arthur Dionne, Louis V. Filleau et Papineau, sont partis hier soir par le bateau de Montréal pour Vaudreuil.

Melle Corinne et Alice Lawlor, de Lévis, sont parties pour une quinzaine à l'île d'Orléans, où elles seront les hôtes de M. et Mme Charles Bourassa.

M. Henry Fontaine, propriétaire du New Victoria Hotel et M. J. E. Lefebvre partiront ce soir pour Montréal.

M. Lucien Cannon, N. P., part aujourd'hui pour la Malbaie.

TABAC CARILLON

A FUMER ET CHIQUER

Conservez les coupons

Banquet des marchands de chaussures au Kent House

L'association des Marchands Détailliers dans la chaussure ont donné un délicieux banquet hier soir à leur président, M. Shink, au Kent House.

Ce dernier est arrivé à l'hôtel des Chutes Montmorency en auto. Il était accompagné de M. W. Brunet, du Dr Martin et de M. Aimé Dion.

On lui fit une ovation à son arrivée, puis l'on se mit à table où l'on fit honneur à des plats les plus savoureux. D'exquis discours furent prononcés par nos populaires marchands.

Les commis étaient très nombreux. Il y en avait de toutes les parties de la Province et même des États-Unis.

Le banquet fut présidé par M. Louis Desclènes qui sut faire les honneurs avec l'esprit de courtoisie qui le distingue.

Inutile d'ajouter que l'on saba plusieurs santé au président de l'Association ainsi qu'aux hôtes distingués, parmi lesquels nous remarquons M. Croshier de la maison Packard du Massachusetts.

Un train spécial a ramené les joyeux convives après leur fête de bonne et franche camaraderie.

Musique sur la Terrasse

Si le temps le permet, le corps de musique de la R. C. G. A., exécutera ce soir, sur la terrasse le programme suivant, de 8 h. à 10 h.

- 1—March Homage, from "Ligard Jossalar" Greig.
- 2—Ouverture "Bohemian Girl" Balfr.
- 3—Suite—From Foreign Parts, Moszkowski.
- (2) Russia — (2) Spain
- 4—Selection — "American Airs" — Jobani.
- 5—Réverie—O'Neil—Egyptian Sevenase "Amina" Sinner.
- 6—Selection "Carmen"—Bri-zet.
- 7—Valse — "Étincelles" — Waldteufel.
- O Canada—God save the King

CHAS. O'NEIL,

Chef de musique.

Le Canada dans le port

La frégate du Dominion, le Canada a jeté l'ancre devant Québec hier matin.

La frégate, malgré sa petite taille a un air menaçant, quand on aperçoit la rangée de canons qui en décorent ses babords comme ses tribords.

Hier soir, ses projecteurs électriques, ont éclairé nos falaises et nos campagnes comme en plein jour. Mais il semble certain qu'elle n'a aperçu aucun ennemi, sinon la boutique de l'Événement, sur laquelle, elle a projeté ses feux durant une partie de la soirée, mais le colonel Laundry avait pris la fuite vers Ste-Foye.

Un accident à Montmorency

M. François Boivin a eu l'avant-bras pris dans les roues d'engrenage à la filature de Montmorency.

Les Drs Larue et Lachance ont fait les premiers pansements et ont bon espoir de sauver le bras mutilé.

Un dilemme difficile.

Lors du dernier bazar de Lévis, les dames patronesses avaient fait tirer au sort un voyage en automobile offert gratuitement par M. Maurice Dion, pharmacien à Lévis.

Le sort favorisait deux de nos amis MM. Roméo Pichette et J. A. Poiré, et deux de nos gentilles Lévisiennes, Mlles Bertha Lawlor et S. Bernier.

L'automobile a cinq places, mais on cherche maintenant à arranger la disposition des places pour que personne ne soit mécontent de "son sort". M. Dion doit exercer tout son jugement dans cette délicate affaire et nous savons d'avance qu'il y parviendra.

La saison s'avance

C'est le temps de profiter des avantages réels qui sont offerts par la Compagnie du Pacifique Canadien par la magnifique innovation des voyages du dimanche entre Québec et Montréal. Les billets étant bons du samedi, sur tous les trains, au lundi suivant. Rien de plus agréable que de partir à 9 heures du matin de Québec, le dimanche et aller passer la journée à Batiscan, Portneuf et Trois-Rivières, quittant le dernier endroit à 7.10 et arrivant à Québec à 9.40 le même soir. Ce voyage est l'un des plus beaux sans compter qu'il se fait sur de véritables palais roulants qu'il est à bon marché. Hâtons-nous de profiter de ces beaux voyages avant la fin de la saison chaude.

Nouveau kiosque

Les cochers de place au Marché Finlay sont dans la jubilation; ils prendront possession demain de leur nouveau et spacieux kiosque.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné dans une enveloppe libellée: "Soumission pour l'égout" seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 26e jour de juillet 1910, pour l'exécution, la construction et le parachèvement d'un égout collecteur partant des ateliers de Winnipeg, situés dans la section 5; Township 11, Rang 4 E., sur la ligne du chemin de fer National Transcontinental à environ six milles à l'est de Winnipeg, et s'étendant depuis la machine d'équipement (pump house) et la cour terminus jusqu'à la rivière Seis.

On peut voir les plans et devis au bureau de M. Gordon Grant, ingénieur en chef de la Commission, à Ottawa, Ont., et au bureau de M. S. R. Poulin, ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si l'on a fait usage des imprimés fournis par la Commission à cet effet, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'ingénieur en chef, à Ottawa, ou à l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

Toute personne dont la soumission aura été acceptée sera tenue, dans les dix jours après son acceptation, de signer le contrat, les devis et autres documents qui doivent être signés, et en tous cas de refus ou d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission aura été acceptée de conclure et exécuter le dit contrat envers la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission, à titre de dommages liquidés pour tel refus ou impossibilité, et le soumissionnaire sera déchu de tous droits au contrat acquis par l'acceptation de la soumission.

Le chèque déposé par la personne dont la soumission aura été acceptée sera versé au crédit du Receveur Général du Canada pour garantir l'accomplissement intégral et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été rejetées, seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

Toute soumission peut être rejetée, de même que l'on se réserve le droit de n'en accepter aucune.

Par ordre,

P. E. RYAN,

Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental

Ottawa, 8 juillet 1910.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieraient cette annonce sans y avoir été autorisés par la Commission.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Soumissions pour réseaux de fils conducteurs, tableau de distribution et transformateurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné dans une enveloppe libellée comme suit: "Soumission pour réseaux de fils conducteurs, tableau de distribution et transformateurs," seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 26e jour de juillet 1910, pour des réseaux de fils conducteurs, tableau de distribution et de transformateurs que comporte l'installation des ateliers de locomotives du chemin de fer Transcontinental, à l'est de Winnipeg.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de l'ingénieur en chef de la Commission, M. Gordon Grant, à Ottawa, et au bureau de M. S. R. Poulin, l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si l'on a fait usage des imprimés fournis par la Commission à cet effet, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

Toute personne dont la soumission aura été acceptée sera tenue, dans les dix jours après son acceptation, de signer le contrat, les devis et autres documents qui doivent être signés, et en tous cas de refus ou d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission aura été acceptée de conclure et exécuter le dit contrat envers la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission, à titre de dommages liquidés pour tel refus ou impossibilité, et le soumissionnaire sera déchu de tous droits au contrat acquis par l'acceptation de la soumission.

Le chèque déposé par la personne dont la soumission aura été acceptée sera versé au crédit du Receveur Général du Canada pour garantir l'accomplissement intégral et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été rejetées, seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

Toute soumission peut être rejetée, de même que l'on se réserve aussi le droit de n'en accepter aucune.

Par ordre,

P. E. RYAN,

Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental.

Ottawa, 12 juillet 1910.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieraient cette annonce sans y avoir été autorisés par la Commission.

TABAC CARILLON

A FUMER ET CHIQUER

Conservez les coupons

Pour vos assurances, adressez-vous à...

F. X. CHEVALIER
Agent General d'assurance
Feu, Vie, Accident, Maladie, Plate-Glass.
Les Prévoyants du Canada.
240, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC,
Tel. Bureau 2725, Résidence 2612
Limoilou 2933.

HUBERT MOISAN

Grand assortiment de cercueils en fonte, en marbre naturel, bois de rose et bois de tous les prix.
Huit magnifiques corbillards et décorations de chambres de lère classe.
Grand choix de Bouquets spirituels et cartes mortuaires, etc.

Entrepreneur de Pompes funèbres et Embaumeur

DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION FUNERAIRE DE QUEBEC.
Contribution: 50c. pour adultes et 25c. pour enfants.
Avantages: Sépulture \$25 pour adultes et \$8.00 pour enfants.

297-299, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.
Spécialité: **Embaumement. Ouvrage Garantie**
TELEPHONE 2077. 30 a 3m

LAURENT MOISAN
Manufacturier de Marbre Artificiel
946-950, rue St-Valier - QUEBEC.

Manteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linoléum Royal, etc. etc.

Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Coulage du plâtre recevront une attention toute spéciale
Exécution prompte à des prix très bas.
TEL. 3251. UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

POUR VOTRE CHAMBRE DE BAIN

Nous vous offrons
Eponges à bain de tous prix, de 10c à \$2.00
Eponges de soie..... 10c à \$1.20
Sacs à éponges, Bonnets à bain, Broses à bain, Mitaines à bain, Savon à bain, Crèmes à massage, Eaux de toilette.

Lotions de Parfums
Nos Parfums exquis: Fleurette, Brisodia, La Dame en noir, Djer-Kiss, Trésor de Violettes, Brindilles parfumées, Soies-bois, Rose ambrée, feront vos délices.

PHARMACIE L. E. MARTEL
91, RUE ST-JOSEPH. TEL. 2483

THEO. LECLERC
AGENT GENERAL D'ASSURANCE
—O—O—O—
FEU, VIE, ACCIDENT, PLATE-GLASS, ETC.
ET
REPRESENTANT
"LES PREVOYANTS DU CANADA"
Téléphone 2725 240 Rue St-Joseph.
" 2933 Suc. coin de la 3eme rue, et 4eme ave Limoilou.
" 2612 Résidence.

Demandez nos prix pour
BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES,
CIMENT, PLATRE, CHAUX, BROUETTES,
TUYAU de GRES et de FONTE,
MATERIAUX de CONSTRUCTION et PLOMBERIE.

U. F. DROUIN & CIE
161 et 180 RUE ST-PAUL Phone 3491
Ancien Poste *Mathie, Ellis Co.*

GEORGES CARIGNAN
Doreur, Argenteur, Nickeleur,
Polisseur de cuivre
et réparations de vieille argenterie.
Téléphone 2962. 376½, Rue St-Vallier.

DEPECHESTRANGERES

(Service spécial de la Vigie)

Catastrophe à Fort Monroe

Causée par l'explosion d'un canon

New-York, 21.— Une dépêche de Fort Monroe, Virginie, annonce que pendant un exercice de tir à la cible sur la batterie Deroussy, un canon de 10 a fait explosion. Huit hommes de la compagnie 9 de l'artillerie côtière ont été tués et un grand nombre blessés.

Cet accident est un des plus terribles du genre qui se soit produit sur la côte de l'Atlantique.

Au Nicaragua

La situation s'aggrave

Bluefields, 21.— La vie des Américains dans le Nicaragua est en danger. Cela est vrai surtout au Cap Decarias. Le croiseur Tacoma s'est porté en toute hâte pour protéger la vie de Edwin Trimmer dont on a, paraît-il, comploté l'assassinat. On a aussi reçu la nouvelle que le président Madriz a donné des ordres secrets afin de mettre à exécution les sentences de mort prononcées contre tous les prisonniers de guerre, y inclus les Américains.

Abyssus Abyssum

La tour penchée de Pise va-t-elle s'écrouler

Rome, 21.— Les ingénieurs royaux nommés pour inspecter la célèbre tour de Pise qui penche depuis des siècles à un angle dangereux et qui vient d'acquiescer cette inclination de 8 pouces, rapportent que son état commence à devenir dangereux et ils ne voient pas bien ce qui pourrait être fait pour y remédier. En attendant on rapporte que les cloches ne sonneront plus dans cette tour parce que les vibrations pourraient amener une chute précipitée. Cette tour fut érigée en 1174 et ne fut réellement terminée qu'en 1350. C'est dans cette tour que Galilée a étudié la pendule.

Nul n'est prophète dans son pays

C'est un journal américain qui fait ressortir

Les récents de M. Lesseps au Canada

Paris, 20.—Le comte de Lesseps, qui a hérité manifestement de l'énergie indomptable de l'esprit d'initiative et de la hardiesse de son père ce grand Français, est convaincu que l'aéroplane constitue, même dans l'état actuel, un moyen de locomotion pratique et d'une valeur commerciale certaine.

L'édition européenne du Herald publie en effet, aujourd'hui, l'article suivant, sous le titre "M. de Lesseps au Canada."

"Dans les grandes fermes de l'Ouest, a-t-il dit à un correspondant du Herald, un homme qui piloterait un monoplane Bleriot pourrait se rendre sur n'importe quel point de ses propriétés et les visiter en entier en peu de temps."

Ces paroles d'un aviateur réputé montrent qu'il faut voir plus loin que les résultats déjà obtenus en aviation. On peut prévoir le temps, qui n'est peut-être pas très éloigné, où les fermiers pourront faire quotidiennement leur tour du propriétaire et visiter leurs fermes rapidement et sans fatigue.

On peut aussi prévoir l'époque où les routes abandonnées lors de la création des chemins de fer et remises en usage à l'apparition des automobiles, seront abandonnées de nouveau et cette fois peut-être définitivement.

Dernières nouvelles de Montréal

DESASTREUX INCENDIE HIER SOIR

DEUX POMPIERS BLESSES

LES EMPLOYES DU PACIFIQUE OBTIENNENT JUSTICE

ET CEUX DU GRAND TRONC SONT CALMES

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 21.— Vers 9.30 h. ce soir, un violent incendie a éclaté sur la rue Mont-Royal. Deux alarmes ont été sonnées et une grande partie de la brigade d'incendie s'est immédiatement rendue sur les lieux. A l'arrivée des pompiers deux maisons appartenant à M. Damien flamblaient ainsi qu'un entrepôt de fourrages situé à l'arrière des maisons en flammes. Après un travail de plus d'une heure et demie, les pompiers ont réussi à contrôler le feu, mais malheureusement deux pompiers ont été assez gravement brûlés au cours de la lutte qu'ils ont dû soutenir contre l'élément destructeur. Une sinistre rumeur circulait parmi les spectateurs de l'incendie, on disait qu'une vieille dame était restée dans les flammes; il n'en était heureusement rien, cette personne dans un moment d'énervernement facile à comprendre s'était réfugiée dans le commerce de la découverte à peu près une heure plus tard. Les dommages sont évalués à plus de \$20,000 en grande partie couverts par les assurances. Les deux pompiers blessés, dont les blessures sont plutôt douloureuses que dangereuses ont été transportés à l'hôpital. La cause du feu n'est pas connue.

—Les grévistes du Grand Tronc se tiennent bien calmes et jusqu'ici on n'a eu à enregistrer que quelques petits incidents sans aucune gravité. La compagnie et les employés se toujours confiants qu'ils l'emporteront. Le service des trains est complètement maintenu.

Les employés du C. P. R., qui avaient quelques réclamations avec la compagnie en sont venus à une entente ce soir, et ne se mettront pas en grève. On ne peut pas encore savoir quelles sont les conditions de cette entente.

L'exposition industrielle

Les visiteurs de l'exposition industrielle à la Salle des Variétés reviennent enchantés de leur visite. Nous empruntons à un de nos confrères l'appréciation d'une installation. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

Nous avons remarqué entr'autres expositions, la célèbre maison Laurent Moisan, établie depuis quatre ans seulement, et dont les spécimens de marbre artificiel attestent le rude travail de l'ouvrier et le génie de l'artiste. C'est une profusion de richesses étonnantes. Albâtre d'Orient, marbre de Russie, de Sienne, agathe de toutes nuances, onyx, porphyre, tout ce qu'il faut, en un mot, pour enrichir nos églises, orner nos autels et décorer avec luxe des appartements somptueux.

Plusieurs témoignages de satisfaction donnés à M. Laurent Moisan, soit par messieurs les curés, soit par messieurs les architectes, ont contribué considérablement à l'encourager dans la fabrication de ces marbres précieux, qui, à la fantaisie des couleurs variées unit la solidité la plus constante. La chapelle des RR. PP. du Sacré-Coeur, rue Ste-Ursule, Québec; l'église de l'Annonciation-Lorette; l'église de St-Edouard de Lotbinière, ainsi que plusieurs établissements commerciaux comme la Banque Nationale de St-Roch, Théo. Leclerc, agent d'assurances, etc., contiennent des travaux faits par M. Laurent Moisan, et tous s'accordent à reconnaître que ces divers travaux sont parfaits sans être dispendieux.

Nous félicitons M. Moisan sur le succès qu'il remporte tous les jours et nous demandons à tous nos compatriotes d'encourager ce brave canadien dans l'entreprise qu'il en a vue de porter son métier parmi les arts.

Jarres à confiture

150 doz. de jarres à confiture contenant une chopine seront vendues à 2½ cts aussi longtemps qu'il y en aura; aussi 50 services à diner valant \$6.00 réduits à \$3.99 chez

J. B. Martel,
113 rue St-Joseph,
Près de la rue du Pont.

REGLEMENT PRO-CHAIN DE LA GREVE

INTERVENTION EFFICACE DE L'HON. MACKENZIE KING

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, Ont., 21.— Dans l'opinion des officiers du Grand Tronc, on s'attend à ce que la grève soit réglée dans les quarante-huit heures. L'hon. Mackenzie King, a écrit au Grand Tronc et aux grévistes disant que l'intérêt de toute la population exigeait une solution immédiate du différend et à cet effet il propose que les grévistes retournent au travail en attendant que les difficultés soient soulevées à une nouvelle commission d'arbitrage composée de membres acceptables aux deux partis en cause. La réponse à cette proposition sera probablement annoncée demain et

l'on croit qu'elle sera favorable au projet du ministre. A Ottawa le nombre de sans travail a été augmenté aujourd'hui des cinquante hommes de la salaison Matthews qui ferme ses portes ne pouvant recevoir de viandes ni expédier ses produits. Actuellement la grève prive 2,705 hommes de travail à Ottawa et fait perdre \$7,000 de gages par jour. Les grévistes continuent à être calmes et refusent de discuter la situation. Presque tous les trains réguliers circulent d'après l'horaire ordinaire, excepté les trains de marchandises qui font entièrement défaut.

Mort mystérieuse

D'une Québécoise aux Etats-Unis

Fitchburg, Mass., 21.— Mme Clémentine Bédard, épouse de M. Rosario Richard, a été trouvée morte dimanche matin, à son domicile, 60 rue Albee.

Après avoir fait l'autopsie du cadavre, assisté du docteur H. R. Nye, le Dr A. H. Pierce, assistant médecin-légitime s'est refusé à dire ce qui avait, à son opinion, causé la mort de cette jeune femme.

Il a cependant dit qu'il croyait que Mme Richard s'était suicidée. M. Richard et ses parents ont admis que Mme Richard avait pris une grande quantité de drogues dernièrement; ces drogues étaient sous forme de poudre pour le mal de tête et souvent Mme Richard en prenait tellement que ses lèvres devenaient rouges et son teint blafard.

En attendant le rapport final et officiel du médecin-légitime, la police a suspendu son enquête et elle se refuse à donner toute information au sujet de cette affaire.

Mme Richard était morte avant qu'un médecin fut appelé et son mari a déclaré qu'il l'avait trouvée dans sa chambre à coucher. On pense qu'elle était morte depuis plusieurs heures quand elle a été découverte morte, car à ce moment-là, son corps était déjà froid.

Mme Richard était âgée de 35 ans et 10 mois. Elle était native de Québec, où elle passa sa jeunesse. Elle avait épousé M. Rosario Richard le 20 octobre 1895 à Québec.

M. et Mme Richard étaient venus à Fitchburg, en visite chez des parents et quelques jours après leur arrivée de Montréal, M. Richard trouva une position et l'accepta.

C'est ainsi que les deux époux se fixèrent à Fitchburg. La seule chose qui entravait leur bonheur était la maladie de Mme Richard. En outre de son mari, la défunte laisse quatre frères: M. Thomas Bédard, de Marlboro; M. Wilfrid Bédard, de Central-Falls, R.-I.; et MM. Ludger et Oscar Bédard, de Trois-Rivières, Qué., et ses père et mère.

M. Joseph Fontaine, nommé en remplacement de M. Couturier

M. Joseph Fontaine, agent du fret de l'Intercolonial à Lévis depuis nombre d'années, vient d'être nommé agent de la gare de l'Intercolonial à Lévis, en remplacement de M. I. Couturier, qui a demandé la permission de prendre sa retraite, après de bons et loyaux services rendus à la compagnie.

M. Fontaine, conservera tout de même sa position d'agent de fret. Il remplira les deux fonctions en même temps.

Tous ont salué avec regret le départ de M. Couturier, comme ils saluent avec plaisir la nomination de M. Fontaine, qui est "the right man in the right place".

La position d'agent de la gare à Lévis, n'est pas une séniorité, et il fallait un employé déjà fait au rouage de la compagnie pour la remplir. M. Fontaine a toutes les aptitudes voulues pour être à la hauteur de l'importante position.

Deux jeunes gens se noient sous les yeux de 20 personnes

Lowell, Mass., 21.—

Une autre double naufrage a eu lieu vers 3 heures, dimanche après-midi, sous les yeux d'une vingtaine de personnes, Joseph McKurker, âgé de 21 ans, et John Donnelly, âgé de 20 ans, ont perdu la vie dans la rivière Concord, à quelques pieds du chalet flottant du club Friendship, à South Lowell.

La rivière a un fond très dangereux à l'endroit où l'accident a eu lieu et l'on suppose que les deux jeunes gens s'aventurèrent trop loin et que Donnelly, qui ne savait pas nager, devint effrayé en perdant pied et se cramponna à McKurker qui, quoique bon nageur, fut entraîné au fond de la rivière par son compagnon.

Personne autre n'était à l'eau dans le moment, mais une vingtaine d'hommes se tenaient sur la veranda du club Friendship.

Ceux-ci, en voyant les deux jeunes gens disparaître, puis revenir à la surface pour disparaître encore, crurent qu'ils étaient tout simplement à jouer, comme la chose se pratique souvent.

Ce ne fut que quand ils entendirent des cris de détresse qu'ils s'empressèrent de porter secours aux malheureux. John W. Daly, l'athlète bien connu, et plusieurs autres jeunes gens coururent au chalet flottant puis, enlevant à la hâte leurs vêtements, plongèrent dans la rivière, mais hélas! Donnelly et McKurker avaient disparu pour la dernière fois.

Terrible accident à Lowell

Lowell, Mass., 21.—M. Philippe Emond, âgé de 19 ans, domicilié au No. 176 rue Lallam, a été, lundi matin, victime d'un bien triste accident.

Voici les détails de ce malheur, tels qu'on nous les a communiqués: Le jeune homme était employé sur une machine à plier dans la "Cloth Room" des filatures Massachusetts depuis environ un an.

Le coton qui vient en rouleaux, se dévide et passe au-dessus de l'arbre de couche, au plafond, avant de passer dans la machine à plier. Vers les 7 h. 45, ce matin, le jeune Emond surveillait sa machine, lorsque le coton se prit dans l'arbre de couche. M. Emond tira de toutes ses forces sur le lingot pour le déprendre, lorsque le coton s'enroula autour de son bras et le malheureux jeune homme fut entraîné autour de l'arbre de couche. Il fit dix révolutions, puis s'abattit avec force sur le plancher, une hauteur d'environ 12 pieds. Quand on le releva, il avait encore sa connaissance et était complètement dévot. Le frère de l'infortuné jeune homme, Sylvio Emond, fut témoin de l'horrible accident.

La victime a été transportée en voiture ambulatoire au Lowell Hospital, où les médecins ont constaté qu'il avait le bras gauche complètement arraché, le bras droit fracturé au poignet et à l'épaule et plusieurs blessures au visage.

Le Dr. Simpson, médecin en charge de l'institution, a déclaré qu'il ne pouvait encore se prononcer sur les chances qu'a le blessé d'en réchapper.

Nouvelles d'Ottawa

Accident affreux

Jeune homme scélé en deux

Notes diverses

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, Ont., 21.— Un télégramme annonce que le "Gulnare" steamer du gouvernement échoué dans le détroit de Belle Isle, a été remis à flots. Le "Gulnare" sera conduit à Lévis pour être réparé.

—Alfred Moreau, ancien constable de la police provinciale, a été condamné à \$25 d'amende à Black Lake, pour avoir fait de la contrebande, chez Moreau où l'on a découvert 108 bouteilles de whisky.

—Un jeune homme, âgé de 21 ans, nommé Aimé Louis, venait à peine de se mettre à l'ouvrage aujourd'hui aux scieries McLaren à Buckingham, lorsqu'il fut frappé en pleine poitrine par une planche. La violence du choc le fit tomber sous une scie circulaire en mouvement. Le malheureux jeune homme eut le corps coupé en deux, à la hauteur du cœur, qui fut lui-même tranché en deux parties égales, les deux tronçons gisaient séparés. Il n'y aura pas d'enquête.

Nouveau journal hebdomadaire

Nous recevons le premier fascicule de "La Voix des Laurentides", journal qui sera publié tous les mercredis, à Shawinigan Falls, comté de St-Maurice, à dater de mercredi, le 20 juillet 1910.

M. Elzéar Dallaire, qui a fait ses preuves dans le journalisme, en est le rédacteur et l'administrateur. C'est une garantie de succès.

La "Voix des Laurentides" sera un journal d'affaires, destiné à promouvoir les intérêts de la région à la fois industrielle, agricole et commerciale où elle prend naissance.

Le programme n'indique pas quelles seront les préférences du nouveau confrère. Le fascicule prospectus laisse assez voir, toutefois, qu'il ne versera pas dans les extravagances de l'Echo de Grand-Mère. C'est un bon début.

Nous serons heureux d'échanger avec la Voix des Laurentides, qui à nos vœux sincères de longévité et de succès.

J. Costello accusé d'homicide

Lowell, Mass., 21.—Henri Leblanc, qui, la semaine dernière, fut victime d'une agression de la part de John F. Costello, est décédé ce matin, à l'hôpital St. Jean des suites de ses blessures. L'agresseur, arrêté sous l'accusation de voies de fait, avait été, l'abord, placé sous un cautionnement de \$300. Ce montant fut, plus tard, porté à \$700 que l'accusé ne put fournir. Il fut donc conduit en prison. Ce matin, une accusation d'homicide a été portée contre lui. Il sera traduit en cour demain matin.

L'autruche à Madagascar

L'essai d'acclimatation de l'autruche dans le sud de Madagascar a donné des résultats intéressants. L'autrucherie officielle de Tulear, créée en 1903, avec trois couples d'autruches et d'autruchons.

Un stock de 21 kilos de plumes expédiées de la colonie a été vendu à Paris sur le pied de 250 francs le kilo. Les plumes, moins longues et moins fournies que celles du Cap, sont néanmoins de belle qualité.

COMMISSION DU HAVRE DE QUEBEC

Election de deux membres pour représenter les intérêts maritimes dans la Commission du Havre de Québec.

AVIS
Est par le présent donné que, mercredi, le troisième jour du mois d'août prochain, à midi, dans le bureau de la Commission du Havre de Québec, Entrepôt de vérification, il y aura une assemblée des personnes autorisées à voter conformément au statut 62-63 Victoria, Chapitre 34, afin d'élire deux membres pour représenter les intérêts maritimes durant les trois prochaines années dans la Commission du Havre de Québec.

Toute personne se présentant pour voter devra préalablement remettre au soussigné un certificat de la part des autorités douanières de Québec établissant son droit de vote et le nombre de votes auquel elle a droit.

Des formulaires de déclaration peuvent être obtenus du soussigné.
Raoul Renault,
Secrétaire-trésorier.
Bureau des Commissaires du Havre,
Québec, 20 juillet 1910.
22 juil.—10fs.

EXCURSION A MONTREAL

VIA

PACIFIQUE CANADIEN

Vendredi soir, le 22 Juillet

DEPART PAR TRAIN SPECIAL A MINUIT

PRIX DE PASSAGE ALLER ET RETOUR

ADULTES - \$3.35 ENFANTS - \$1.70

Billets bons pour revenir par tous les trains réguliers jusqu'à lundi soir.

Les excursionnistes pourront assister aux deux grandes joutes de crosse à Montréal.

NATIONAL vs TORONTO

NATIONAL DE QUEBEC vs NATIONAL II DE MONTREAL

18 Juillet au 31 Juillet

ALLEZ A

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE

SALLE DES VARIETES

5 Nos. Vaudeville de New-York

8 Nouvelles attractions

Parc Dominion MONTREAL

ADMISSION ADULTES - 10 cts
ENFANTS - 5 cts

DE SUCCES EN SUCCES

Notre grande vente à réduction obtient un si franc succès que nous nous encourageons à offrir des occasions uniques et exceptionnelles à nos clients.

Cette semaine, encore des profits pour vous.

CHIFFON PLISSE, Spécial . . 1c — 2c — 5c.

CHIFFON PLISSE, valeur \$1.50, grande largeur, notre prix spécial 14c.

MATINEES en lawn, très jolis patrons, nous en avons quinze douzaines, valeur \$1.40 et \$2.00. Prix spécial 74c.

COSTUMES D'ETE

Blanc, Mauve, Bleu pâle, Tan et carreaux noir et blanc.

\$5.50	pour	\$3.44	\$ 9.75	pour	\$ 6.29
7.50	"	4.31	10.00	"	6.79
8.25	"	5.77	13.75	"	7.59
8.75	"	6.03	14.75	"	10.00

ROBES PRINCESSES, mauves, blanches, roses et bleu pâle, \$6.50 pour \$4.49; \$8.50 pour \$6.09; \$11.00 pour \$6.61.

JUPES en dück blanc rayé, valeur \$2.75 pour \$1.29

Nous avons encore une balance de nos habillements pour garçons que nous vendons au prix coûtant.

DEMANDEZ NOS BONS A 6%

J. P. PARE

172-176, rue St-Jean.